

COLLOQUE URBATIME

Penser et agir avec le temps en urbanisme : quelles évolutions ?

Mercredi 3 et jeudi 4 avril 2024

Amphithéâtre Recherche, Campus Croix-Rouge
Université de Reims Champagne-Ardenne, Reims





SOMMAIRE

- p.02** **Présentation**
- p.03** **Argumentaire**
- p.06** **Programme**
- p.10** **Session 1 | Penser et concevoir le rapport au temps en urbanisme**
- p.12** **Session 2 | Le temps, entre contrainte et instrument pour les politiques urbaines**
- p.14** **Session 3 | Régimes de temporalités et d'historicités**
- p.16** **Session 4 | L'urbanisme transitoire : modèle de préfiguration ou gestion de la vacance ?**
- p.18** **Session 5 | Pérenniser le temporaire ? Adaptations et tensions**
- p.19** **Session 6 | Constitution et circulations des savoirs sur le temps**
- p.22** **Biographies**
- p.24** **Comités**
- p.25** **Notes**



PRÉSENTATION

L'objectif du colloque est d'interroger les évolutions temporelles récentes dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement. Alors que la planification écologique s'affirme, la planification urbaine est, elle, remise en cause depuis de nombreuses années. Dans un contexte d'incertitudes croissantes, les projections idéalisées à long terme sont de plus en plus critiquées face à la réactivité et à l'adaptabilité de modèles capables de « jouer » avec le temps, et face aux méthodes plus incrémentales et itératives, capables de s'adapter aux changements et à agir rapidement. Leur développement interroge la manière dont est pris en compte le temps par les acteurs de la ville aujourd'hui.

Ce colloque est organisé par le laboratoire Habiter de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, en partenariat avec les UMR CNRS 8504 Géographie-Cités et 5600 EVS, le laboratoire TVES, et l'INRS-UCS. Il s'inscrit dans le cadre du programme de recherche « UrbaTime - Les temps de l'urbanisme durable » financé par l'Agence Nationale de la Recherche (2018-2024).



Programme de recherche

UrbaTime - Les temps de l'urbanisme durable (2018-2024)



Cette recherche porte sur la question du temps en urbanisme. Elle repose sur une analyse transversale de différentes conceptions urbanistiques contemporaines proposant de penser autrement le rapport de l'aménagement au temps. L'objectif est de comprendre la manière dont la question du temps peut être intégrée dans les politiques visant à construire la durabilité des systèmes urbains.

Pour en savoir plus : <https://urbatime.hypotheses.org/>

ARGUMENTAIRE

A l'heure où l'idée de planification écologique trouve de plus en plus de résonance au sein de la classe politique et de la société civile, la planification urbaine et territoriale, en revanche, apparaît comme une manière de faire la ville dont l'efficacité est mise en question depuis de nombreuses années (Demazière & Desjardins, 2016; Desjardins, 2020). Dans un contexte d'incertitudes croissantes, les projections idéalisées et standardisées sont de plus en plus critiquées face à la réactivité et à l'adaptabilité de modèles capables de « jouer » avec le temps. Le temps et sa maîtrise sont l'un des grands défis de l'urbanisme contemporain : avec le changement climatique et la crise de la biodiversité, les sociétés sont invitées à penser et à se projeter à long terme, alors que l'accélération sociale généralisée (Rosa, 2005) impose des rythmes économiques et sociaux exigeant des réflexions et des réponses rapides et à court terme.

Confronté à ces enjeux, le monde de l'urbanisme et de l'aménagement semble se reconfigurer autour de nouvelles articulations temporelles dans de nombreux pays, en particulier en Europe et en Amérique du Nord. L'affirmation du développement durable et de la transition écologique dans la production et la gestion des espaces urbains va de pair avec la montée en puissance de certaines conceptions urbanistiques qui proposent un rapport particulier au temps. Temporaire, transitoire, tactique, adaptable, flexible, réversible, éphémère... depuis quelques années, les qualificatifs associés aux mots « urbanisme » et « aménagement » se multiplient. Ces quelques exemples s'inscrivent dans un foisonnement d'initiatives, fondées sur des temporalités courtes ou reconsidérant les phases traditionnelles des projets urbains (Andres & Zhang, 2020). Ces conceptions nouvelles partagent l'idée que la ville est en mutation permanente et qu'il est difficile pour les planificateurs et les programmeurs de prévoir en amont des projets et sur le long terme l'ensemble des ressources, besoins et usages futurs. Les méthodes employées se veulent plus incrémentales et itératives, les propositions plus aptes à s'adapter aux changements et à agir rapidement. Initiées pour beaucoup sous la forme d'alternatives (Bishop & Williams, 2012; Oswalt, Overmeyer & Misselwitz, 2013), elles s'inscrivent désormais dans un processus d'institutionnalisation renvoyant à la professionnalisation de ses acteurs et à leur intégration, en tant qu'outil, dans les politiques publiques (Pinard & Morteau, 2019). Ce processus invite donc à interroger plus largement la manière

dont est pris en compte le temps par celles et ceux qui pensent et font la ville aujourd'hui.

L'objectif de ce colloque est d'interroger les évolutions temporelles contemporaines dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement. Il s'inscrit dans le cadre du programme de recherche « *UrbaTime*. Les temps de l'urbanisme durable » (2018-2024) qui propose une analyse transversale de différentes conceptions urbanistiques contemporaines fondées sur le court terme et le temporaire, proposant de penser autrement le rapport de l'aménagement au temps, et dont les principaux résultats seront présentés lors de ces journées.

Le colloque vise à élargir la perspective et à ouvrir le dialogue avec d'autres chercheur·ses intégrant une réflexion sur le temps dans différents champs de l'urbanisme et de l'aménagement. L'analyse des pratiques du domaine invite, en effet, à de nombreuses interrogations sur le temps. Ces pratiques étant fondées sur une activité de transformation de l'espace, et donc sur le changement, elles nécessitent, d'une part, de concevoir l'articulation du passé, du présent et du futur et, d'autre part, de coordonner les temporalités des différents acteurs impliqués dans cette transformation (Mallet, 2020).

Par conséquent, les objets concernés par cet appel à communications ne se limitent pas aux différentes formes de l'urbanisme temporaire et peuvent être très variés : nouveaux montages de projets, enjeux de la planification urbaine et territoriale, diversité des formes d'intervention sur l'espace public, transformation de friches urbaines, production des appels à manifestation d'intérêt, conflits liés aux projets d'aménagement, etc. Quelles transformations des temporalités dans la fabrique urbaine sont observables ? En quoi assiste-t-on à une déstabilisation des temps traditionnels ?

Ce dialogue invite à un effort de montée en généralité croisant différents regards et disciplines (urbanisme, sociologie, géographie, sciences politiques, architecture, histoire, etc.). Dans une perspective d'ouverture internationale des débats, les travaux réalisés dans différents pays du monde sont les bienvenus et permettront d'interroger la variabilité des rapports au temps et son influence sur les manières d'envisager la fabrique urbaine et territoriale.

Mots-clés : temps, temporalité, urbanisme, aménagement, projet urbain, planification, temporaire, développement durable, transition, accélération

Les trois axes développés ci-dessous proposent d'organiser la réflexion et les débats à partir des thématiques travaillées par les chercheur.ses du programme UrbaTime.

AXE 1 : Composer avec le temps : stratégie, processus et rapports des acteurs face à la complexité et à l'incertitude

Pris dans un contexte d'incertitude cadré par des normes et des dispositifs, les acteurs qui travaillent à la conduite de l'action urbaine, que ce soit en matière de projet urbain ou de planification territoriale, sont soumis à de multiples temporalités, parfois divergentes. Le temps peut apparaître comme une ressource pour l'action ou comme une contrainte. Sa maîtrise constitue un enjeu de pouvoir conséquent, un objet de tensions, voire de conflits.

La prise en considération de la diversité des actants, humains (habitants, usagers, occupants...) et non-humains (faune, flore, virus, etc.), multiplie les interactions potentiellement conflictuelles, expressions de rapports de force et de pouvoir renouvelés (Imhoff & Quirós, 2022). La complexité qui en résulte remet largement en cause la rigidité des procédures et des méthodes classiques de l'urbanisme et de l'aménagement. Quelles stratégies les acteurs peuvent-ils mettre en œuvre pour déjouer les difficultés liées au temps ? En quoi le temps peut-il constituer une ressource pour les acteurs ? De quelles manières certains tentent-ils de s'imposer et de devenir « maîtres du temps » ?

Par ailleurs, la question des jeux temporels pose celle de la manière dont les acteurs intègrent l'incertitude pour établir leurs stratégies (Amphoux, 2022). Les demandes croissantes d'adaptabilité et de réversibilité, le développement et la valorisation des expérimentations, remettent en cause le déroulé classique des projets urbains. Finalement, le projet tout comme la planification territoriale, tels qu'ils sont repensés et pratiqués (Silva, 2016), ne seraient-ils pas l'expression d'un processus continu dont la finalité trop incertaine ne peut plus réellement être envisagée (Zepf, 2004) ?

AXE 2 : Court terme/long terme : les dynamiques sociales, opérationnelles et institutionnelles à l'épreuve de la durée

L'analyse des dimensions temporelles de l'urbanisme et de l'aménagement interroge directement l'articulation des actions en fonction de leurs effets immédiats, « ici et maintenant », et de leurs projections à plus ou moins long terme.

D'une part, les problématiques écologiques et climatiques imposent de reconsidérer la course au progrès dans laquelle les sociétés sont plongées, à penser aux effets des actions présentes sur différents horizons temporels et à fournir un réel effort pour transformer les actions à court-terme (Mallet & Zanetti, 2015). Or, ce nécessaire renouvellement des articulations temporelles se confronte aux temporalités court-termistes et présentistes dominantes, imposées par le capitalisme (Baschet, 2018). Dans ce cadre, de quelles manières la reconnaissance collective d'une nécessaire transition écologique et l'injonction à la durabilité peuvent-elles constituer un vecteur de renouvellement des temporalités de l'action urbanistique ?

D'autre part, si les pratiques fondées sur le court-terme se multiplient depuis quelques années, celles-ci entretiennent des rapports variables avec le long terme et les manières de produire l'espace. Le recours aux aménagements temporaires pour contribuer au développement des villes et des territoires, notamment à travers l'organisation d'événements (Pradel, 2007; Gravari-Barbas & Jacquot, 2007), n'est pas un fait nouveau. Cependant, d'autres types d'aménagements temporaires, dits « tactiques » ou « transitoires » ont été conçus en rupture avec des logiques de marchandisation de l'espace et érigées en alternative à la lenteur et la rigidité des processus bureaucratiques. Or, ces méthodes alternatives ont été rapidement institutionnalisées et incorporées dans un processus de production classique de la ville (Mould, 2014; Bragaglia & Caruso, 2020; Andres, 2013). L'émergence de conflits liés à des formes d'appropriation divergentes de ces méthodes, par des acteurs aux finalités différentes, invite à reconsidérer la territorialité de ces projets en interrogeant leurs dimensions matérielles, temporelles et relationnelles afin de mettre en évidence la complexité et la tension qui peut les animer, notamment au regard des rapports de pouvoir entre les acteurs impliqués.

AXE 3 : Circulation des savoirs sur le temps en urbanisme

Le temps a toujours constitué une dimension clé de l'urbanisme rendue plus ou moins explicite. Ces dernières années ont connu l'émergence de pratiques intégrant le temps comme un élément structurant, ce qui induit la production et l'intégration de savoirs spécifiques qui leur permettent de trouver des espaces de légitimité. A titre d'exemple, l'urbanisme transitoire et l'urbanisme tactique ont été érigés comme des modèles de manière particulièrement rapide à l'échelle internationale. Cette rapidité a été permise par de nombreux débats, articles de presse, guides spécialisés, études, ouvrages, de même que par les réseaux sociaux, mais les échanges et les moyens de circulation des savoirs ont finalement été peu analysés (Dubeaux, 2017; Krzysztof & Rodgers, 2020).

Ce dernier axe propose de centrer la réflexion sur la manière dont les savoirs sur le temps, les normes et les modèles temporels sont élaborés et mis en circulation. Dans la lignée des recherches menées depuis longtemps sur la circulation des modèles d'aménagement et de gestion urbaine (Verdeil, 2005), renouvelées dans le monde anglophone autour de la notion de « policy mobilities » (McCann & Ward, 2011), cet axe entend interroger les contextes dans lesquels s'élaborent ces normes et modèles, les acteurs qui les produisent, de même que les circuits et les réseaux par lesquels les savoirs circulent, la manière dont ils sont appropriés localement et par qui. Ces questions amènent à considérer l'ensemble de ces savoirs experts et de ces pratiques dans leur contexte d'énonciation.

Il entend également interroger les régimes temporels des modèles qui se sont imposés – horizons temporels privilégiés, vitesse d'action, manières d'articuler le court-terme et le long-terme, rapports au passé, au présent et au futur, etc. –, de même que la transformation des modèles eux-mêmes par leur mise en circulation. Quels sont les différents modèles temporels permettant de définir le cadre des « bonnes pratiques » (Devisme, Dumont & Roy, 2007) ? Et comment s'opère l'évolution des définitions renvoyant à des manières de faire avec le temps ? Comment s'articulent-elles avec les modèles de transition et de durabilité ?

BIBLIOGRAPHIE

- AMPHOUX, Pascal (2022) « Vers un urbanisme de l'incertitude », *Raison présente*, Union rationaliste, 222/2, p. 49-57.
- ANDRES, Lauren (2013) « Differential Spaces, Power Hierarchy and Collaborative Planning: A Critique of the Role of Temporary Uses in Shaping and Making Places », *Urban Studies*, 50/4, p. 759-775.
- ANDRES, Lauren et Amy Y. ZHANG (éd.) (2020) *Transforming cities through temporary urbanism: a comparative international overview*, Cham, Suisse, Springer.
- BASCHET, Jérôme (2018) *Défaire la tyrannie du présent. Temporalités émergentes et futurs inédits*, La Découverte. Paris.
- BISHOP, Peter et Lesley WILLIAMS (2012) *The temporary city*, Abingdon, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.
- BRAGAGLIA, Francesca et Nadia CARUSO (2020) « Temporary uses: a new form of inclusive urban regeneration or a tool for neoliberal policy? », *Urban Research & Practice*, Routledge, 15/2, p. 194-214.
- DEMAZIÈRE, Christophe et Xavier DESJARDINS (éd.) (2016) « La planification stratégique: retour gagnant ? », *RIURBA*, en ligne: <<http://www.riurba-review/Revue/la-planification-territoriale-strategique-une-illusion-necessaire/>>.
- DESJARDINS, Xavier (2020) *Planification urbaine. La ville en devenir.*, Armand Colin. Paris.
- DEVISME, Laurent, Marc DUMONT et Elise ROY (2007) « Le jeu des « bonnes pratiques » dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », *Espaces et sociétés*, /131.
- DUBEAUX, Sarah (2017) « Les utilisations intermédiaires des espaces vacants dans les villes en décroissance: transferts et transférabilité entre l'Allemagne et la France », Thèse de doctorat, 2015-2019, France, Université de Recherche Paris Sciences et Lettres, en ligne: <<http://www.theses.fr/2017PSLEE085/document>> [consulté le: 13/09/2023].
- GRAVARI-BARBAS, Maria et Sébastien JACQUOT (2007) « L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes », *Géocarrefour* [En ligne, 82/3, en ligne: <<http://journals.openedition.org/geocarrefour/2217>>.
- IMHOFF, Aliocha et Kantuta QUIRÓS (2022) *Qui parle ? (pour les non-humains)*, Paris, France, Presses universitaires de France.
- KRZYSZTOF, Herman et Maria RODGERS (2020) « Land | Free Full-Text | From Tactical Urbanism Action to Institutionalised Urban Planning and Educational Tool: The Evolution of Park(ing) Day », en ligne: <<https://www.mdpi.com/2073-445X/9/7/217>> [consulté le: 13/09/2023].
- MALLET, Sandra (2020) *Les dimensions temporelles de la fabrique urbaine*, Lille, Université de Lille.
- MALLET, Sandra et Thomas ZANETTI (2015) « Le développement durable réinterroge-t-il les temporalités du projet urbain? », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Les éditions en environnements Vertigo, /Volume 15 Numéro 2, en ligne: <<https://journals.openedition.org/vertigo/16495>> [consulté le: 31/08/2023].
- MCCANN, Eugene et Kevin WARD (2011) *Mobile urbanism: cities and policymaking in the global age*, Minneapolis, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.
- MOULD, Oli (2014) « Tactical Urbanism: The New Vernacular of the Creative City », *Geography Compass*, 8/8.
- OSWALT, Philipp, Klaus OVERMEYER et Philipp MISSELWITZ (2013) *Urban catalyst: the power of temporary use*, Berlin, Allemagne, DOM publishers.
- PINARD, Juliette et Hélène MORTEAU (2019) « Professionnels de l'occupation temporaire, nouveaux acteurs de la fabrique de la ville? Du renouvellement des méthodes en urbanisme à l'émergence de nouveaux métiers », *Revue internationale d'urbanisme*, /8.
- PRADEL, Benjamin (2007) « Mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics », *Géocarrefour*, Association des amis de la Revue de Géographie de Lyon, 82/3, p. 123-130.
- ROSA, Hartmut (2005) *Accélération. Une critique sociale du temps*, La Découverte. Paris.
- SILVA, Paulo (2016) « Tactical urbanism: Towards an evolutionary cities' approach? », *Environment and Planning B: Planning and Design*, SAGE Publications Ltd STM, 43/6, p. 1040-1051.
- ZEPP, Marcus (2004) « Eléments de définition de la raison pratique de l'aménagement urbain : vers un continuum entre agrégation d'acteurs et processus permanent, Mémoire de synthèse d'HDR », Université Lyon, 2.

PROGRAMME

MERCREDI 3 AVRIL 2024

8h30 | Accueil café

9h | Ouverture du colloque

Discours d'ouverture

Christophe Clément, Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne
François Bost, Professeur des universités, directeur du laboratoire Habiter, Université de Reims Champagne-Ardenne

Présentation du colloque

Sandra Mallet, Professeure des universités, coordinatrice du programme ANR UrbaTime, laboratoire Habiter, Université de Reims Champagne-Ardenne

9h30 | Conférence inaugurale

Désorientation du présentisme et incertitudes de l'anthropocène

François Hartog, Directeur d'études émérite à l'EHESS, Centre de recherches historiques (CRH)

10h45 | Pause - café

11h | Session 1 : Penser et concevoir le rapport au temps en urbanisme

Animation et discussion

Marc Dumont, Professeur des universités, laboratoire TVES (Territoires, Villes, Environnements & Sociétés), Université Lille 1
Guillaume Éthier, Professeur, Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, Université du Québec à Montréal (UQAM)

L'*homo faber* et l'*animal laborans* : deux figures pertinentes pour saisir le rapport au temps des pratiques contemporaines de projet en urbanisme ?

Anthony Ximenez, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche, Lab'Urba, École urbaine de Paris

Les temporalités urbaines des transitions démocratiques. Diffusion des modèles du (méga)projet urbain et de la planification stratégique dans le contexte des « printemps arabes » (2000s-2010s)

Samuel Ripoll, Inspecteur général de l'environnement et du développement durable, Mesopolhis (Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire - UMR 7064)

Les fantômes de la Porte Pouchet : l'infrastructure support de « fiction potentielle »

Armelle Le Mouëllic, Directrice communication & stratégies, Agence TVK
David Malaud, Directeur de recherches, Agence TVK

12h30 | Pause - déjeuner



14h | Session 2 : Le temps, entre contrainte et instrument pour les politiques urbaines

Animation et discussion

Benoît Dugua, Maître de conférences, laboratoire Habiter, École nationale supérieure d'ingénieurs (ESIREIMS), Institut d'aménagement des territoires, d'environnement et d'urbanisme de l'Université de Reims (IATEUR)

Thomas Zanetti, Maître de conférences, laboratoire EVS (Environnement Ville Société - UMR 5600), Université Lyon 3

Le temps, un instrument pour les aménageurs dans les contestations aux projets immobiliers ? Analyse à partir d'un cas d'étude sur le territoire de Brest métropole

Maïlys Créach, Doctorante, Laboratoire Géoarchitecture, Université de Bretagne Occidentale

Le temps de la revitalisation : la transmission du patrimoine urbain des centres historiques face au défi de l'attractivité

Alix du Réau de La Gaignonnière, Enseignant, Centre Jean Pépin (UMR 8230), ENS-PSL

Les ajustements de l'administration publique locale face à l'hétérogénéité des temps : étude de l'attribution du droit des sols

Solal Lambert-Aouizerat, Doctorant, laboratoire AAU-CRENAU (Ambiances, Architectures, Urbanités), ENSA Nantes

Comment le temporaire réinvente-t-il la gestion urbaine dans la fabrique de la ville ordinaire ?

Marc Dumont, Professeur des universités, laboratoire TVES (Territoires, Villes, Environnements & Sociétés), Université Lille 1

Annette Groux, Professeure des universités, laboratoire TVES (Territoires, Villes, Environnements & Sociétés), Institut d'aménagement, d'urbanisme et de géographie de Lille

16h | Pause - café

16h15 | Session 3 : Régimes de temporalités et d'historicités

Animation et discussion

Sandra Mallet, Professeure des universités, laboratoire Habiter, Université de Reims Champagne-Ardenne

Thomas Zanetti, Maître de conférences, laboratoire EVS (Environnement Ville Société - UMR 5600), Université Lyon 3

Des temporalités des milieux et de l'urbanisme des possibles

Alain Guez, Professeur, LAA (Laboratoire Architecture Anthropologie) UMR LAVUE 7218, ENSA Paris-Malaquais

Les régimes d'historicité de l'action planificatrice

Philippe Genestier, Enseignant-chercheur, laboratoire EVS (Environnement Ville Société - UMR 5600), ENTPE, Lyon

Claudine Jacquenod-Desforges, Chargée d'études documentaires, laboratoire EVS (Environnement Ville Société - UMR 5600), ENTPE, Lyon

Une approche linguistique des régimes temporels de l'urbanisme

Alain Guez, Professeur, LAA (Laboratoire Architecture Anthropologie - UMR LAVUE 7218), ENSA Paris-Malaquais

Olivier Ratouis, Professeur des universités, laboratoire Mosaïques - UMR LAVUE 7218, Université Paris Nanterre

Iris Eshkol-Taravella, Professeure des universités, laboratoire MoDyCo (Modèles, dynamiques, corpus - UMR 7114), Université Paris Nanterre

Rémi Simon, Doctorant, LAA (Laboratoire Architecture Anthropologie - UMR LAVUE 7218), CNAM, Paris

17h45 | Fin de la première journée

PROGRAMME

JEUDI 4 AVRIL 2024

8h30 | Accueil café

9h | Session 4 : L'urbanisme transitoire : modèle de préfiguration ou gestion de la vacance ?

Animation et discussion

Baptiste Colin, Enseignant-chercheur, laboratoire EVS (Environnement Ville Société - UMR 5600), Université Lyon 3

Annette Groux, Professeure des universités, laboratoire TVES (Territoires, Villes, Environnements & Sociétés), Institut d'aménagement, d'urbanisme et de géographie de Lille

Dans quelles mesures le dispositif d'urbanisme transitoire appliqué aux tiers-lieux préfigure-t-il un urbanisme de transition ?

Céline De Mil, Doctorante, laboratoire EVS (Environnement Ville Société - UMR 5600), Université Lyon 2, Agence Encore Heureux

Les Grands Voisins, préfigurer l'aménagement urbain, expérimenter la complexité

Léa Goudezeune, Architecte, Strasbourg

Rapport d'étonnement sur la journée d'étude TransUrba. L'urbanisme transitoire au service de la transition écologique, économique et sociale

Zineb Benzazoua, Pauline Chantreuil, Ouz-Ram Codio et Clarisse Pedron, Promotion 51 du Master Urbanisme Durable et Aménagement, Institut d'aménagement des territoires, d'environnement et d'urbanisme de l'Université de Reims (IATEUR), École nationale supérieure d'ingénieurs de Reims (ESIREIMS), Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)

10h45 | Pause - café

11h | Session 5 : Pérenniser le temporaire ? Adaptations et tensions

Animation et discussion

Antoine Fleury, Chargé de recherches, UMR 8504 Géographie-cités, CNRS

Marcus Zepf, Professeur des universités, Lab'URBA, Université Paris Est Créteil

De l'urbanisme temporaire à l'immobilier solidaire pérenne. Stratégies des acteurs de l'ESS pour sortir de l'incertitude

Fanny Cottet, Doctorante, UMR 8504 Géographie-cités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'ancrage territorial du temporaire: un horizon impossible. Réflexions à partir d'études de cas dans la métropole lyonnaise

Thomas Zanetti, Maître de conférences, laboratoire EVS (Environnement Ville Société - UMR 5600), Université Lyon 3

Baptiste Colin, Enseignant-chercheur, laboratoire EVS (Environnement Ville Société - UMR 5600), Université Lyon 3

12h30 | Pause - déjeuner

14h | Table-ronde : Le temps en urbanisme: vues de praticiens

Animation et discussion

Sandra Mallet, Professeure des universités, laboratoire Habiter, Université de Reims Champagne-Ardenne
Lauryne Affokpon et Logan Litard, Promotion 51 du Master Urbanisme Durable et Aménagement, Institut d'aménagement des territoires, d'environnement et d'urbanisme de l'Université de Reims (IATEUR), École nationale supérieure d'ingénieurs de Reims (ESIREIMS), Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)

Paul Citron, Président de Surface+Utile, co-initiateur de Plateau urbain

David Malaud, Directeur de recherches, Agence TVK

Elsa Rescan, Cheffe de projet, Le Sens de la Ville

Charlotte Zuckmeyer, Directrice conseil et associée, SCOPIC

15h30 | Pause - café

15h45 | Session 6 : Constitution et circulations des savoirs sur le temps

Animation et discussion

Laure Michaud, Doctorante, laboratoire Habiter, Université de Reims Champagne-Ardenne

Dominique Royoux, Professeur des universités, Directeur du laboratoire Ruralités, Université de Poitiers

Diffuser un nouveau rapport au temps ? Les passeurs de l'urbanisme temporaire à Montréal

Sandra Breux, Professeure, Directrice du Laboratoire sur les élections locales (LABEL), Centre Urbanisation Culture Société, Québec

Antoine Fleury, Chargé de recherches, UMR 8504 Géographie-cités, CNRS

Ce que les guides nous disent de la diffusion de l'urbanisme temporaire, tactique, transitoire

Antoine Fleury, Chargé de recherches, UMR 8504 Géographie-cités, CNRS

Sandra Mallet, Professeure des universités, laboratoire Habiter, Université de Reims Champagne-Ardenne

Les ateliers internationaux d'urbanisme. Le temps change-t-il quelque chose à l'affaire ?

Jean-Michel Roux, Professeur des universités, laboratoire Passages, (UMR 5319), Institut d'Aménagement, de Tourisme & d'Urbanisme de l'Université Bordeaux Montaigne

17h15 | Synthèse et débat

Marc Dumont, Professeur des universités, laboratoire TVES (Territoires, Villes, Environnements & Sociétés), Université Lille 1

Guillaume Éthier, Professeur, Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, Université du Québec à Montréal (UQAM)

17h45 | Fin du colloque

SESSION 1

Penser et concevoir le rapport au temps en urbanisme

L'homo faber et l'animal laborans : deux figures pertinentes pour saisir le rapport au temps des pratiques contemporaines de projet en urbanisme ?

Anthony Ximenez, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche, Lab'Urba, École urbaine de Paris

En 2001, dans *Agir dans un monde incertain* — ouvrage ayant beaucoup influencé les chercheurs du champ de l'urbanisme — Callon, Lascoumes et Barthe défendaient l'idée que c'est la bonne qualité de la procédure dialogique mise en place dans des situations d'incertitude et de complexité qui garantit celle des résultats produits. Ils développent alors le modèle des « forums hybrides », encore très prégnant en urbanisme. Cela participait d'un mouvement de problématisation de plus en plus procédurale et processuelle des démarches de projet dans le champ. Or il existe un autre rapport au projet fondé sur la qualité « substantielle » des artefacts produits, plus propre aux professions traditionnellement gouvernées par la figure de l'*homo faber*, comme l'architecture. Ce qui est en jeu est aussi, comme je le montrerai, un conflit entre des rapports au temps du projet très différents.

Dans le cadre de cette communication, je m'appuierai sur une relecture des travaux d'Hannah Arendt pour proposer un éclairage critique sur ce conflit larvé au cœur des transformations contemporaines du projet en urbanisme.

À la fin des années 1950, dans la *Condition de l'homme moderne*, Hannah Arendt décrit un processus ancien : l'absorption progressive du domaine de l'« œuvre » — celui de l'*homo faber* — par une logique de « travail » ou de production indexée sur le processus permanent de la vie — vision du monde de l'*animal laborans*. Il y a une affinité, bien repérée par Arendt, entre la conceptualisation des activités humaines comme processus social et leur conceptualisation comme processus productif. Selon Arendt, un des événements structurants de la modernité fut l'« avènement du social » dans le domaine politique, qui correspond en fait à l'accession du processus vital de la société dans le domaine des affaires publiques. Non plus cantonnée à la sphère privée, la vie de l'espèce devient l'objet d'un investissement intense du pouvoir politique, se traduisant par des politiques de gestion socio-économique de la population et la généralisation du rapport au monde de l'*animal laborans*. La culture de l'*homo faber* sera alors digérée par la logique du processus vital de la société. Dans ce processus, s'opposent en fait deux conceptions de la « durabilité » :

- Pour l'*homo faber*, la durabilité renvoie à des artefacts visant la plus longue durée ;
- Pour l'*animal laborans*, est durable ce qui n'entrave pas le perpétuel renouvellement du processus vital de la population et, par extension, des processus socio-économiques qui font vivre la population.

Aujourd'hui, en urbanisme, la « durabilité » semble moins pensée en référence à un objet censé durer et ancrer la vie des hommes dans une stabilité qui les protège de la nature que comme un vaste processus de production s'insérant dans le grand cycle vital de la société. Il suffit de se promener dans n'importe quelle ZAC aujourd'hui, y compris un écoquartier, pour constater les effets de mode dans la construction de logements par exemple. Cela ne doit-il pas nous interroger ? Est-ce que ça ne dit pas quelque chose du type de « durabilité » qui commence à gouverner nos manières de fabriquer la ville et de l'habiter ?

« [L']esthétisation [de la ville], qui s'exprime aujourd'hui essentiellement en termes d'image comme pour n'importe quel produit, relève d'une temporalité courte ; elle est incluse dans le temps rapide et cyclique des médias, de la rotation rapide des produits [...] » (Genestier, 1992.)

Dans quelle mesure la problématisation procédurale des projets d'urbanisme, justifiée par la perception d'une croissance constante de l'incertitude et de la complexité à agir, participe-t-elle de ce raccourcissement concret de l'horizon temporel à l'aune duquel nous construisons nos villes, typique de la culture de l'*animal laborans* ? C'est cette question structurante que je tâcherai d'explorer dans le cadre de cette communication, en croisant récit historique et critique philosophique.

- BIBLIOGRAPHIE**
- ARENDR, Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1958.
 - BARTHE, Yann, CALLON, Michel, LASCOUMES, Pierre, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Points, 2014.
 - BIAU, Véronique, *Les architectes au défi de la ville néolibérale*, Marseille, Parenthèses, 2020
 - BIAU, Véronique, TAPIE, Guy (dir.), *La Fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, Collection eupalinos, 2009
 - CLAUDE, Viviane, *Faire la ville*, Marseille, Parenthèses, 2006.
 - DEVILLERS, Christian, « Le Projet Urbain » in : Pavillon de l'Arsenal (dir.), *Conférences Paris d'Architectes*, Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 1994.
 - GENESTIER, Philippe, « Que vaut la notion de projet urbain ? », *Architecture Aujourd'hui* n°288, 09/1992, p.40-46.
 - GIDDENS, Anthony, *Les Conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994 [1990]

Les temporalités urbaines des transitions démocratiques. Diffusion des modèles du (méga)projet urbain et de la planification stratégique dans le contexte des « printemps arabes » (2000s-2010s)

Samuel Ripoll, Inspecteur général de l'environnement et du développement durable, Mesopolhis (Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire - UMR 7064)

En 2011, des mouvements de révoltes, partis de Tunisie, se répandent dans la quasi-totalité des mondes arabes en l'espace de quelques mois. L'histoire semble brutalement s'accélérer dans une région qui était perçue jusqu'à présent comme figée dans une « exception autoritaire »¹, caractérisée par des régimes profondément centralisés. La Tunisie et l'Égypte s'engagent dans des processus de transition démocratique. Les contestations et aspirations démocratiques s'emparent en particulier des villes et des questions urbaines².

La communication propose de s'écarter des grilles de lecture dominantes de ces phénomènes, issues de la science politique, pour en interroger les dimensions urbaines et, plus précisément, la manière dont la communauté internationale repense ses interventions urbaines face au « moment » révolutionnaire et transitionnel. Comment les rapports au temps sont-ils reconfigurés, en particulier en tension entre une volonté de projeter de nouvelles visions de long terme et l'obligation de transformer rapidement la réalité ?

Nous proposons pour ce faire d'interroger dans une perspective sociohistorique, avant et après les soulèvements, les reconfigurations des circulations de deux instruments particulièrement mobilisés et débattus par ces acteurs, deux « modèles » conflictuels de politiques urbaines³. Les mégaprojets, d'abord, vastes opérations urbaines souvent directement portées par les Etats et destinés à l'attractivité internationale et au rayonnement touristique, sont plébiscités dans le monde arabe dès les années 1980 et encouragés à partir des années 2000 par des institutions comme l'Union pour la Méditerranée et la banque européenne d'investissement⁴. La planification urbaine stratégique, ensuite, qui consiste à rassembler les différentes parties prenantes d'une ville (autorités locales, associations, professionnels, entreprises, syndicats...) dans l'établissement d'un diagnostic et, surtout, d'une vision intégrée à long terme du développement urbain⁵. Elle est promue en Méditerranée notamment dès les années 2000 par des réseaux de villes - Barcelone en tête, mobilisant sa propre expérience de transition démocratique - et des institutions comme Cities Alliance ou les Nations unies, qui insistent sur son potentiel de démocratisation des politiques urbaines.

En s'appuyant en particulier sur la ville de Sfax (Tunisie), dans laquelle cohabitent ces deux modèles, nous proposerons de remonter le fil des différents réseaux d'acteurs locaux et transnationaux qui s'en emparent et leur donnent sens, les débats et conflits qu'ils génèrent, en particulier dans leur manière de lier différentes temporalités urbaines et politiques.

- BIBLIOGRAPHIE**
1. Michel CAMAU, « Globalisation démocratique et exception autoritaire arabe », Critique internationale, 2006, vol. 1, no 30, pp. 59-81.
 2. Roman STADNICKI (dir.), Villes arabes, cités rebelles, Paris, Editions du Cygne, 2015 ; Karine BENNAFLA (dir.), Acteurs et pouvoirs dans les villes du Maghreb et du Moyen-Orient, Paris, Karthala, 2015.
 3. Jennifer ROBINSON, « The Spaces of Circulating Knowledge. City Strategies and Global Urban Governmentality », in Eugene MCCANN et Kevin WARD (dir.), Mobile urbanism: cities and policymaking in the global age, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2011, pp. 15-40 ; Nina LEMAIRE, Elisabeth PEYROUX et Ophélie ROBINEAU, « Circulation des modèles urbains : acquis et perspectives de recherche interdisciplinaire et multiscalaire », in Félix ADISSON, Sabine BARLES, Nathalie BLANC, Olivier COUTARD, Leïla FROUILLOU et Fanny RASSAT (dir.), Pour la recherche urbaine, Paris, CNRS Editions, 2020, pp. 335-353.
 4. Pierre-Arnaud BARTHEL et Leïla VIGNAL, « Arab Mediterranean Megaprojects after the « Spring »: Business as Usual or a New Beginning? », Built Environment, 2014, vol. 40, no 1, pp. 52-71.
 5. Susan PARNELL et Jennifer ROBINSON, « Development and urban policy: Johannesburg's city development strategy », Urban Studies, 2006, vol. 43, no 2, pp. 337-355.

Les fantômes de la Porte Pouchet : l'infrastructure support de « fiction potentielle »

Armelle Le Mouëllic, Directrice communication & stratégies, Agence TVK

David Malaud, Directeur de recherches, Agence TVK

« Les fictions sont souvent closes. Elles visent habituellement une fin, sont tendues vers une fin, pour isoler la production, l'histoire, la découper. Les fictions potentielles, au contraire, travaillent à des écrits ouverts, inachevés, en cours, fragmentaires et déviants. »
Camille de Toledo, *Les potentiels du temps*, 2016

Les narrations utopiques qui sous-tendent les projets de planification modernistes (Choay, 1965) pourraient être rapprochées des fictions closes évoquées par de Toledo (2016). Si la fixation d'un objectif idéal, une fin, paraît certes nécessaire pour organiser des opérations d'aménagement, toute la critique de l'utopie (Ricoeur, 1984) et de la planification moderne depuis les années 1960 pourrait être envisagée comme une manière d'assouplir les fictions planificatrices pour qu'elles s'ouvrent aux « potentiels du temps ». La relecture rétrospective du projet urbain de la Porte Pouchet menée dans le cadre du projet éditorial conjoint des agences TVK et MGAU, offre l'opportunité d'aborder cette hypothèse à partir d'un projet concret. L'objectif étant de décrypter la manière dont ses concepteurs ont joué avec le temps.

En 2022, l'inauguration de la place Hans et Sophie Scholl a marqué symboliquement la fin de presque vingt années de reconfiguration du quartier de la Porte Pouchet. Ce fragment de la « ville du périphérique » (Tomato, 2003), aménagé sur l'emprise des fortifications de Thiers (Cohen, 1991), a connu les grandes heures de la planification militaire et moderniste, mais porte aussi en lui la marque de ses échecs et revirements (arrêt de la ceinture verte, abandon de l'échangeur vers l'A15). Cette histoire symptomatique des atouts et défauts du mode d'aménagement planificateur, révèle en contraste les spécificités de la démarche de projet adoptée par MGAU et TVK.

Là où les phases précédentes ont considéré la ruine des fortifications comme une table rase à occuper, le projet contemporain peut être envisagé comme une coalition fictive avec les fantômes du site, figures imaginaires des infrastructures disparues ou inachevées.

Nés de l'exploration de la sédimentation matérielle qui a façonné le site, les fantômes indiquent les anomalies des planifications précédentes (la largeur excessive d'une rue, une rupture de niveau héritée du terrassement des fortifications, etc.) comme des potentiels permettant de repenser la forme urbaine. Leader de ces figures « déviantes », le fantôme des fortifications guide un projet pensé à la mesure de la nouvelle géographie fondée par l'enceinte de Thiers.

S'éloignant d'une attention mémorielle vis-à-vis des traces (Rossi 1966 ; Henry 2023), cette fiction rétrospective se rapprocherait en définitive plus d'un urbanisme de « révélation programmatique » (Fromonot, 2011) installant une dialectique entre site et programme, un dialogue entre « suburbanisme » et « sururbanisme » (Marot, 2010). La fiction est une manière de faire des infrastructures des « actants » à part entière du projet urbain. Elle explicite un processus de projet scénarisé (TVK, 2021), qui mise sur temps long propre à la planification des infrastructures, mais qui, par son approche fragmentaire, tend à rester ouvert et inachevé.

- BIBLIOGRAPHIE**
- Françoise Choay, *Urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Paris, Seuil, 1965.
- Jean-Louis Cohen, André Lortie, *Des fortifs au périf : Paris les seuils de la ville*, Paris, Picard / Édition du Pavillon de Arsenal, 1991.
- Françoise Fromonot, « Manières de classer l'urbanisme », Criticat, 08, 2011.
- Patrick Henry, *Des tracés aux traces : pour un urbanisme des sols*, Rennes, éditions Apogée, 2023.
- Sébastien Marot, *L'Art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Paris, éditions de la Villette, 2010.
- Paul Ricoeur, « L'idéologie et l'utopie : deux expressions de l'imaginaire social », *Autres Temps, Les cahiers du christianisme social*, n° 2, 1984.
- Aldo Rossi, *L'Architecture de la ville*, Padoue, Marsilio, 1966, traduit de l'italien par Françoise Brun, Paris, L'équerre, 1981.
- Camille de Toledo, *Kantuta Quirós, Aliocha Imhoff, Les potentiels du temps*, Paris, Manuella éditions 2016.
- TOMATO Architectes, *La Ville du Périphérique*, Paris, éditions du Moniteur, 2003.
- TVK, Pierre Alain Trévelo, Antoine Viger-Kohler, David Enon, David Malaud, Océane Ragoucy, « Futur ouvert : de la planification à la scénarisation », *Métropolitiques* [en ligne], 2021

SESSION 2

Le temps, entre contrainte et instrument pour les politiques urbaines

Le temps, un instrument pour les aménageurs dans les contestations aux projets immobiliers ? Analyse à partir d'un cas d'étude sur le territoire de Brest métropole

Maillys Créach, Doctorante, Laboratoire Géoarchitecture, Université de Bretagne Occidentale

La récurrence des contestations aux projets d'urbanisme (Subra, 2018; Azuela, Melé, Ugalde, 2013) posent de manière intéressante la question du rapport au temps des professionnels de l'aménagement, montrant une dynamique oscillant entre adaptation et innovation (Lévy, 2018, Lévy, 2016). En effet, si les opposants usent souvent de stratégies afin de ralentir la mise en œuvre de projet, par exemple en introduisant des recours juridiques (Subra, 2016), les professionnels de l'aménagement proposent aussi un panel d'instruments (Pinson, 2005), dont certains mobilisant la notion de temporalité (Rivière, 2022) afin d'intégrer les incertitudes des conflits.

L'intérêt de cette communication est de faire, par l'exploration d'un cas d'étude, l'hypothèse de l'utilisation des temps comme instrument et cadre d'action afin de répondre aux situations conflictuelles. Comment les acteurs de l'aménagement, au-delà de composer avec les temps, s'en saisissent, à la manière d'un instrument, dans les situations conflictuelles ?

Pour cette communication, nous nous intéresserons à un projet conflictuel sur une commune située dans le territoire de Brest métropole, sur un terrain en friche. Ce terrain de 7 000m², à proximité immédiate du littoral et situé en zone dense, constitue pour la commune une potentialité afin d'améliorer l'entrée de ville et proposer des logements. Après l'acquisition du terrain en 2017, celle-ci a lancé un appel à projet puis vendu le terrain au lauréat, un promoteur privé. Suite à cette phase, deux types de contestations ont vu le jour : l'une d'un riverain, avec une contestation juridique du projet et l'autre plus politique, par une contestation forte à l'encontre du projet lors des élections municipales qui s'est ensuite pérennisée.

La méthodologie employée repose sur des entretiens qualitatifs avec les acteurs de l'aménagement (élus notamment) et avec les opposants aux projets, ainsi que sur une analyse de la presse quotidienne régionale.

Plusieurs éléments viennent illustrer la manière dont les temporalités sont utilisées par les acteurs du projet, avec, par exemple, introduction de permis modificatif, études techniques sur le site du projet pendant le temps juridique.

Aussi, l'analyse des discours de la mairie concernant le projet nous permet de poser l'hypothèse d'une utilisation de ce temps conflictuel pour proposer un récit dominant autour des bonnes et mauvaises manières de contester : stratégie de délégitimation du conflit, réponses aux arguments conflictuels en prenant appui sur les jugements juridiques, sur les normes et règles *etc.*

Enfin, la volonté de mettre en œuvre des processus d'intégration des habitants aux projets et le lancement d'une réflexion autour de la réalisation d'une charte de l'urbanisme, nous permettent de questionner la construction de compromis, localement, sur les manières d'aménager et de proposer des formes d'expression citoyenne encadrées, voir normalisées dans une temporalité précisée.

- BIBLIOGRAPHIE** Azuela Antonio, Melé Patrice et Ugalde Vicente, « Conflits de proximité et rapport(s) au(x) droit(s) », Développement durable et territoires, Vol.6, n°1 | Mars 2015
- Levy Lisa, « L'action sur les territoires face au défi d'une temporalité ouverte. L'improvisation comme modèle pour l'action aménagiste ? », Développement durable et territoires, Vol. 9, n°2 | Juin 2018,
- Levy Lisa, « L'urbaniste, professionnel de l'improvisation ? », Cybergeo: European Journal of Geography, 2016
- Pinson, Gilles. « Chapitre 5 : Le projet urbain comme instrument d'action publique », In : Pierre Lascoumes éd., Gouverner par les instruments. Presses de Sciences Po, 2005, pp. 199-233.
- Rivière Dominique, « Conflits d'aménagement, mobilisations territoriales et jeux institutionnels local Région État en Italie : le projet d'agrandissement de l'aéroport de Rome-Fiumicino », L'Espace Politique, 43 | 2021-01 Page 3 sur 3
- Subra, Philippe. « Chapitre 3. L'analyse des conflits d'aménagement : enjeux, acteurs, modes d'action, représentations », Géopolitique locale. Territoires, acteurs, conflits, sous la direction de Subra Philippe. Armand Colin, 2016, pp. 63-84.
- Subra, Philippe. « Chapitre 4. L'aménagement rejeté : nimby et luttes environnementales », Géopolitique de l'aménagement du territoire. sous la direction de Subra Philippe. Armand Colin, 2018, pp. 109-147

Le temps de la revitalisation : la transmission du patrimoine urbain des centres historiques face au défi de l'attractivité

Alix du Réau de La Gaignonnière, Enseignant, Centre Jean Pépin (UMR 8230), ENS-PSL

Depuis les années 1960, la sauvegarde du patrimoine urbain joue un rôle central dans la planification des centres historiques en France. Fondés sur une logique d'extraction des forces du marché, les régimes juridiques de cette sauvegarde – fusionnés en 2016 en un régime unique des Sites patrimoniaux remarquables (SPR) – inscrivent cette planification dans le temps long, entre conservation des héritages et transmission aux générations à venir, articulant enjeux économique (Boltanski et Esquerre, 2017), politique (Veschambre, 2018) et de durée (Caye, 2020). Au cours des années 2010, la décroissance des centres historiques des villes moyennes, petites et des centres-bourgs conduit au développement des programmes de revitalisation. Derrière le consensus apparent de leur nécessité, ces programmes remettent en question les modèles et méthodes de la planification traditionnelle des centres historiques. Face au temps long des régimes juridiques du patrimoine, les programmes pluriannuels tentent d'opérer un *effet levier* pour *revitaliser* rapidement les centres historiques. Ainsi nous interrogeons-nous sur la manière dont l'articulation de ces deux échelles temporelles affecte les politiques urbaines locales menées en centre historique.

Nous emploierons une analyse de contenu (Sabourin, 2009) multiniveaux. Elle se fonde, à l'échelle nationale, sur l'analyse de la littérature grise et des documents législatifs relatifs à ces programmes, pour comprendre les logiques générales qui les sous-tendent. Afin d'étudier leur application locale, nous analyserons des documents contractuels et des entretiens semi-directifs issus du cas

d'une petite ville en décroissance, Villefranche-de-Rouergue, dont le centre bénéficie à la fois d'un classement au titre des SPR et du programme de revitalisation Action cœur-de-ville.

Nous montrerons, ainsi, que la revitalisation urbaine traduit l'émergence d'un modèle néolibéral de planification des centres historiques, basé sur une compréhension spatialement et temporellement étroite de la décroissance de ces quartiers, s'inscrivant dans des logiques d'attractivité et de compétitivité développées dans les métropoles (Bouba-Olga et Grossetti, 2019) Ce modèle conduit, en outre, les politiques urbaines locales à opérer ce que nous qualifions d'ajustement patrimonial, axé sur une gentrification assumée (ajustement social) ; sur l'entrepreneuriat des services de l'Etat et des collectivités (ajustement administratif) ; et sur la mise en conformité du cadre physique aux attentes, réelles ou supposées, des classes ciblées (ajustement spatial) par la démolition d'une part importante

des bâtiments du SPR (en partie justifiée localement par des arguments environnementaux). Le temps de la revitalisation est, ainsi, celui d'un modèle néolibéral descendant (Etat-collectivités) qui fait primer l'ajustement du patrimoine urbain au jeu de l'attractivité sur la transmission de son intégrité aux générations à venir.

BIBLIOGRAPHIE

- Caye, P. (2020). Durer. Belles-Lettres.
Boltanski, L., & Esquerre, A. (2017). Enrichissement. Une critique de la marchandise. Gallimard.
Veschambre, V. (2018). Traces et mémoires urbaines: enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition. Presses universitaires de Rennes.
Sabourin, P. (2009). L'analyse de contenu. Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données, 415-444.
Bouba-Olga, O., & Grossetti, M. (2019). Le récit métropolitain: une légende urbaine. L'Information géographique, (2), 72-84

Les ajustements de l'administration publique locale face à l'hétérogénéité des temps : étude de l'attribution du droit des sols

Solal Lambert-Aouizerat, Doctorant, laboratoire AAU-CRENAU (Ambiances, Architectures, Urbanités), ENSA Nantes

« Le dépôt d'un permis de construire ne constitue pas le préalable à une démarche d'autorisation d'urbanisme, il doit en réalité en être l'aboutissement ». C'est ainsi qu'Emmanuel Grégoire, premier adjoint à l'urbanisme à la mairie de Paris, présenta le 15 février 2022 la nouvelle politique de gestion des relations pétitionnaire-collectivité quant à la délivrance de permis de construire sur des projets de plus de 500m² de surface de plancher. Cette affirmation est révélatrice de la consécration d'une utilisation de l'étape, dite « d'avant-projet », préalable au droit de délivrance des autorisations d'urbanisme. Instrument de l'action publique locale venant appliquer les règles inscrites dans les plans locaux d'urbanisme, la procédure encadrant la demande d'autorisations est cristallisée dans le droit depuis la réforme législative de 2007. Toutefois, la gestion temporelle de ces procédures est de plus en plus contrainte par la multiplicité des normes encadrant la délivrance des autorisations, conduisant à une gestion stratégique du temps par les agents administratifs (Barral et Guillet, 2022). Ce rapport au temps se traduit dans l'utilisation détournée de procédures dans le cadre de l'instruction, mais aussi dans une attention au temps long et à la conservation historique des dossiers traités à l'échelle d'une parcelle.

A partir de notre enquête conduite dans le cadre d'une recherche doctorale, nous souhaitons étudier les ajustements de l'administration locale face à la gestion temporelle de ces instruments juridiques de l'action publique. Constatant une distinction entre le « pays légal » et le « pays réel » (Demazière et Desjardins, 2016) dans la mise en application de l'attribution du droit des sols par les collectivités locales, nous souhaitons démontrer la mise en place de stratégies hétérogènes (Commaille, Simoulin et Thoemmes, 2014) de composition avec le temps, soit de manière formelle (cf. Ville de Paris, supra), soit en amont du droit (Roy, 2018), ou encore par un jeu détourné avec la règle. Ainsi, nous pourrions participer à l'illustration de l'évolution d'un urbanisme de gestion (Lorrain, 2018) et d'une recomposition des instruments de l'action publique urbaine.

La présentation de ces résultats est le fruit d'une enquête ethnographique d'un an dans les services d'instruction du droit des sols de deux métropoles administratives françaises. Nous avons pu y observer de manière non-participante l'instruction au travail, accordant une attention égale aux travailleurs et à leurs instruments techniques (ordinateurs, papiers, cartes, etc). Nous avons également réalisé une série d'entretiens semi-directifs et d'analyse d'autorisations d'urbanisme.

- BARRAL S., GUILLET F., 2022, « Temps de la nature, temps de la procédure. Conflit de temporalités dans le droit de l'environnement », Droit et société, N° 111, 2, p. 305-318.
COMMAILLE J., SIMOULIN V., THOEMMES J., 2014, « Les temps de l'action publique entre accélération et hétérogénéité », Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines, 19.
DEMAZIERE C., DESJARDINS X., 2016, « La planification territoriale stratégique : une illusion nécessaire ? », RIURBA, 2.
LORRAIN D., 2018, L'urbanisme 1.0 : enquête sur une commune du Grand Paris, Paris, Raisons d'agir, 223 p.
ROY E., 2018, « Urbanisme sur mesure, urbanisme en mesure », dans Les nouvelles fabriques de la ville: objets, référentiels et méthodes, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Espace et territoires), p. 165-176.

Comment le temporaire réinvente-t-il la gestion urbaine dans la fabrique de la ville ordinaire ?

Marc Dumont, Professeur des universités, laboratoire TVES (Territoires, Villes, Environnements & Sociétés), Université Lille 1

Annette Groux, Professeure des universités, laboratoire TVES (Territoires, Villes, Environnements & Sociétés), Institut d'aménagement, d'urbanisme et de géographie de Lille

La mise en œuvre d'usages et d'activités provisoires sur des sites en déshérence, le temps d'amorcer leur reconversion, apparaît comme l'une des figures imposées de l'urbanisme temporaire. Néanmoins, à côté de ces opérations, l'urbanisme temporaire s'est aussi immiscé dans les arcanes plus discrètes de la gestion urbaine et de la « petite fabrique quotidienne » de la ville telle qu'elle s'exprime depuis des décennies à travers les sites de la géographie prioritaire en France où a été expérimentée la gestion urbaine de proximité, ou encore à travers les politiques urbaines d'amélioration de l'environnement quotidien et du cadre de vie (jardinage, fresque).

Cette intervention se propose d'examiner les formes de continuité et de rupture dans les pratiques déployées dans ces deux cadres historiques, situés respectivement dans des contextes de quartiers anciens et des secteurs de grands ensembles d'habitat collectif. Nous interrogerons au travers du temps long, l'évolution de la notion et des pratiques de gestion urbaine dans les processus de projet de renouvellement urbain en quartiers détendus. Quelles interactions entre gestion urbaine de proximité et gestion transitoire ? Quelles transformations ou continuités dans l'animation des dispositifs ? Comment en particulier la question de la mobilisation des habitants (et/ou des usagers) a-t-elle ou non évolué ?

L'intervention s'appuiera sur deux ensembles de cas d'étude :

- 1/ une expérience de gestion transitoire dans les quartiers anciens de la ville de Roubaix durant la décennie 1990. Celle-ci sera analysée au regard des pratiques plus contemporaines en œuvre sur le territoire de la Métropole de Lille ;
- 2/ une expérience de relogement, inscrite dans une évolution de la gestion urbaine de proximité, dans le cadre d'une opération ANRU sur la ville de Tourcoing ;

Ces deux approches seront également analysées au prisme des transitions écologiques, économiques et sociales, des dynamiques des pratiques et des organisations.

SESSION 3

Régimes de temporalités et d'historicités

Des temporalités des milieux et de l'urbanisme des possibles

Alain Guez, Professeur, LAA (Laboratoire Architecture Anthropologie) UMR LAVUE 7218, ENSA Paris-Malaquais

Les réflexions sur les temps de la ville ont, à travers les politiques temporelles initiés au milieu des années 80 en Italie, mis en évidence et en question la construction sociale du temps. Ces démarches expérimentales, ancrées dans les territoires et les villes, ont permis notamment d'explicitier les liens entre organisations sociales et spatiales en travaillant à de nouveaux accords temporels. Ces politiques s'appuient sur une approche pragmatique de réponse aux tensions induites par la désynchronisation et la diversification des pratiques inhérentes à l'économie post-industrielle. Les politiques temporelles ont ainsi permis de porter les temps vécus dans l'arène publique, de les interpréter d'un point de vue anthropologique, dans un projet scientifique et culturel qui a ouvert des champs d'investigations, d'expérimentations, de débats et certainement de controverses aussi, mettant en jeu des questions et des sensibilités profondes notamment en termes de cotemporalités sociales et environnementales.

Parallèlement à ce processus social, la montée en puissance des problématiques environnementales introduit aujourd'hui de nouvelles priorités dans la pensée du futur et incite à construire des horizons souhaitables à partir de données socio-environnementales nouvelles. Dans la tradition des politiques temporelles, il s'agit aujourd'hui de penser les temps aussi à partir des milieux.

A travers l'analyse systématique d'une centaine de projets sélectionnés dans le cadre des sessions 12 et 13 du concours Europan consacrées à *La ville adaptable* et des démarches primées au *Global awards for sustainable architecture*, nous avons pu faire apparaître des leviers d'actions identifiés par les auteurs de propositions mettant en question les régimes temporels dominant de l'urbanisme et qui en proposent de nouvelles priorités et articulations de temporalités. Il s'agira de présenter les thèmes, leviers, processus, outils indicateurs, explorés dans ces démarches en montrant comment elles ouvrent à de nouveaux régimes temporels de transformation des territoires en s'appuyant notamment sur les relations et possibles accords entre dynamiques des milieux humains et non humains.

Ces approches seront discutées en les croisant avec les réflexions sur les milieux et les paysages qui introduisent les enjeux du vivant et en impose ses temporalités situées au régime homogénéisant de la modernité. Nous faisons ici l'hypothèse que le dialogue entre urbanisme et milieux ouvre une voie pour penser les relations entre organisations humaines et non humaines en termes d'accord spatio-temporels – chronotopiques – entre phénomènes socio-économiques et environnementaux.

En croisant les approches paysagères de l'urbanisme et les politiques temporelles se dessine ce qu'on peut appeler un urbanisme des possibles, non déterministe, non normatif, composition de dynamiques sociales et environnementales d'une nouvelle chorégraphie territoriale.

- BIBLIOGRAPHIE** Bensaude-Vincent, B. (2021), Temps-paysage: Pour une écologie des crises, Paris, Editions Pommier. .
Boutinet, J.-P., (1990), Anthropologie du projet, Paris, Quadrige manuels, éditions Puf, .
Caye, P. (2020), Durer. éléments pour la transformation du système productif, Paris, éditions Les Belles Lettres. .
Guez, Alain, (2020), « Pour un urbanisme des possibles : des espaces, des temps et de la chronotopie », 5ème Colloque international du CIST « Population, Temps, Territoires » <https://cist2020.sciencesconf.org/browse/author?authorid=808187> .
Guez, A. (2019), Des chronotopes et de la chronotopie. Une approche critique et poétique des spatialités contemporaines, mémoire d'HDR, Université Paris Nanterre. .
Hartog F. (2003), Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps, Paris, Seuil. .
Koselleck, R. (1990), Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques, éditions de l'EHESS, Paris. .
Waldheim, C. (2016), Landscape as urbanism: a general theory, Princeton University Press

Les régimes d'historicité de l'action planificatrice

Philippe Genestier, Enseignant-chercheur, laboratoire EVS (Environnement Ville Société - UMR 5600), ENTPE, Lyon
Claudine Jacquenod-Desforges, Chargée d'études documentaires, laboratoire EVS (Environnement Ville Société - UMR 5600), ENTPE, Lyon

L'idée d'aménagement, selon son acception contemporaine, est indissociable de l'avènement de l'idéal de maîtrise de l'espace dans une perspective d'avenir, qui lui-même s'origine dans la culture humaniste et dans une vision de plus en plus sécularisée du monde et de ses déterminations. Autrement dit, l'aménagement planifié est propre à l'ère moderne en ce qu'il rompt avec l'autorité du passé et de la Tradition (Choay) afin de contribuer à fabriquer un futur meilleur.

Toutefois, ce « travail de futurisation » (Gauchet) qui s'exprime par le truchement de la planification urbaine et territoriale est le propre de la modernité techno-industrielle (Gaudin) faisant éclore le paradigme du progrès, qui régnera jusqu'à la fin des Trente Glorieuses. Planifier, c'est alors, selon une démarche projective, prolonger les courbes de l'évolution démographique-socio-économique dans le futur afin d'en tirer un programme d'investissement et une réglementation des usages des sols en vue, principalement, de faire advenir les promesses entrevues par cette projection et, subsidiairement, de conjurer ses périls. Cette planification, qui n'est pas seulement légitimée par l'inventaire des dysfonctionnements d'aujourd'hui et des besoins de demain, adopte la focale temporelle longue de l'avenir radieux pour tous afin de justifier les sacrifices à consentir dans l'immédiat (notamment la limitation exorbitante du droit de propriété). Suivant cette démarche, qualifiée de « balistique » (Padioleau), c'est l'échelle de la nation tout entière qui sert de calibre pour une action publique régie par « le principe de généralité » (Rosanvallon).

A la fin du XXe siècle, la part des périls a monté proportionnellement à la baisse de la croyance en les vertus du progrès (Taguieff). Le présentisme (Hartog) remplace le futurisme, la focale spatiale s'est rétrécie parallèlement au brouillage de l'avenir : il s'agit moins de planifier un avenir macroscopique et nécessaire, ou téléologique, que de saisir les opportunités contingentes dans une démarche itérative d'accommodement avec les contraintes de l'existant. « L'intérêt général », arme de légitimation de la technocratie régaliennement clairvoyante, se voit contesté, et le récit sur l'avenir désirable, controversé. La planification est autant projective que rétroprojective : il s'agit autant de faire advenir un futur souhaitable que de regarder en arrière pour préserver un patrimoine naturel et culturel.

Depuis 2000 ou 2010, alors que les jeunes générations considèrent avec de plus en plus de circonspection, et parfois d'amertume, l'idée et l'idéal de progrès, l'horizon d'attente (Koselleck) des sociétés occidentales contemporaines est en proie à un stress temporel extrême : le futur n'est plus porteur que de périls, cependant que l'échelle spatiale de l'action possible de conjuration devient indéfinie : du micro-local au planétaire, tous les répertoires de la préservation sont sollicités. Cela a pour effet de relancer la démarche de planification et de réglementation. Mais « l'impérieuse nécessité » n'a plus pour finalité « la modernisation » de la nation, ni même le développement territorial, ou encore la prévention des dérèglements climatiques à venir, mais l'atténuation des effets du prochain effondrement (Servigne et Stevens). Pour beaucoup d'adeptes de l'action planificatrice autoritaire, en effet, le futur collapsologique a remplacé l'avenir progressiste escompté. Il s'agit toujours tenter de contrôler la marche vers le futur, mais sans que celui-ci ne soit porteur de promesses (Peillon), ni même d'espérances (Bloch). Notre conception du politique, moderne, démocratique et libérale, y survivra-t-elle ? Dans la crise présente de l'avenir, la figure téléologique est-elle en train d'être remplacée par celle de l'eschatologie ? La fonction sotériologique de la planification, propre au constructivisme moderniste (Popper), s'estompe-t-elle au profit d'un sursaut de volontarisme à finalité plus consolatrice qu'opérateur ?

Afin d'exemplifier nos hypothèses, notre communication comportera une analyse de discours portant sur les marqueurs temporels dans les textes officiels traitant du « développement durable » et de la « transition écologique ».

- BIBLIOGRAPHIE**
- Bloch E., 1976, Le principe espérance, Paris, Gallimard.
 - Choay F., 1996, La règle et le modèle, Paris, Le Seuil.
 - Gauchet M., 2004, La condition historique, Paris, Stock.
 - Gaudin J.-P., 1993, L'avenir en plan, Seyssel, Champ Vallon.
 - Hartog F., 2003, Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps, Paris, Le Seuil.
 - Koselleck R., 1990, Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques, Paris, Editions EHESS.
 - Padioleau J.-G., 1982, L'Etat au concret, Paris, PUF.
 - Peillon V., 2019, La promesse, Paris, PUF.
 - Popper K., 1956, Misère de l'historicisme, Paris, Plon.
 - Rosanvallon P., 2004, Le modèle politique français, Paris, Le Seuil.
 - Servigne P. et Stevens R., 2015, Comment tout peut s'effondrer, Paris, Le Seuil.
 - Taguieff P.-A., 2011, Le sens du progrès, Paris, Flammarion.

Une approche linguistique des régimes temporels de l'urbanisme

Alain Guez, Professeur, LAA (Laboratoire Architecture Anthropologie - UMR LAVUE 7218), ENSA Paris-Malaquais
Olivier Ratouis, Professeur des universités, laboratoire Mosaïques - UMR LAVUE 7218, Université Paris Nanterre
Iris Eshkol-Taravella, Professeure des universités, laboratoire MoDyCo (Modèles, dynamiques, corpus - UMR 7114), Université Paris Nanterre
Rémi Simon, Doctorant, LAA (Laboratoire Architecture Anthropologie - UMR LAVUE 7218), CNAM, Paris

L'urbanisme propose des modalités variées d'actions de transformation des territoires, incluant des formes diverses de planification voire d'improvisation, en passant par l'adaptation et la transition. Nous formulons ici la double hypothèse que ces propositions, potentiellement interprétées comme des modèles, prennent appui sur des régimes temporels d'une part, et d'autre part que ceux-ci peuvent être caractérisés à l'aide des méthodes de la linguistique dans la mesure où la dimension langagière s'avère particulièrement puissante en urbanisme (Coudroy de Lille, Ratouis 2019, Eshkol-Taravella et al. 2023).

La notion de régime temporel est dérivée de la réflexion sur les régimes d'historicité - valeur sociale affectée à chacun des temps (passé/présent/futur) « pour tenter de saisir la spécificité du temps présent au sein de la période contemporaine » (Garcia, 2002) – menée par François Hartog (Hartog 2003). Sujette à enquête (Baschet 2018), elle apparaît comme un débouché intellectuel utile aux réflexions actuelles sur les évolutions de l'urbanisme, qui reste toutefois à élucider plus avant aujourd'hui. Nous entendons ici par régime temporel l'articulation des temporalités d'un ensemble de phénomènes à la fois sociaux et environnementaux qui se déploient chacun à différents horizons et échelles de temps. En urbanisme, cela se manifeste par des intentions et des actions diverses de transformation ou de préservation des espaces.

Dans le cadre du projet Vital (Labex PasP), nous étudions les textes d'urbanisme avec des outils de Traitement Automatique du Langage (TAL) mis au point pour caractériser les dynamiques urbaines portées, conçues et représentées par les différents acteurs. Dans cette perspective, nous avons construit un corpus de textes francophones issus du Grand prix de l'urbanisme, de la réflexion pluri-décennale sur le Grand Paris et d'une sélection de textes jalons de l'histoire de l'urbanisme. Il apparaît alors que différentes dynamiques de transformations urbaines peuvent être caractérisées. Nous avons également repéré les lieux, les périodes, les acteurs, les documents, et des perceptions plus ou moins positives ou négatives des dynamiques observées.

Après avoir annoté manuellement des textes du corpus sélectionné, nous avons entraîné un outil numérique de traitement automatique du langage qui permet d'ores et déjà de repérer les segments textuels qui correspondent aux dynamiques urbaines exprimées dans les textes identifiés. Nous présenterons le modèle d'annotation enrichi permettant de distinguer des types de dynamiques repérées. Nous proposons de présenter les résultats de cette recherche en cours dans le cadre de l'axe sur la Circulation des savoirs sur le temps en urbanisme dont un des objectifs est de s'interroger sur les régimes temporels des modèles urbanistiques. Notre approche, assistée par le traitement automatique du langage, est une enquête sur les régimes temporels en urbanisme.

BIBLIOGRAPHIE Baschet Jérôme, Défaire la tyrannie du présent. Temporalités émergentes et futurs inédits, La Découverte, 2018
Coudroy de Lille Laurent, Ratouis Olivier (dir.), Les mots des urbanistes. Entre parlers techniques et langue commune, Paris, L'Harmattan, 2019
Eshkol-Taravella I., Minel J-L., Debras C. (2023). « Observer La Défense : de part et d'autres de La Manche », in S. Prunier-Poulmaire & E. Vayre (eds.) Les grands quartiers d'affaires à l'heure des choix. Travail, salariat, urbanisme à l'épreuve des crises du XXIe siècle, Vuibert, Paris, p. 48-55
Garcia Patrick, « Les régimes d'historicité : un outil pour les historiens ? Une étude de cas : la "guerre des races" », Revue d'histoire du XIXe siècle, n°25, p. 43-56
Guez Alain, Ratouis Olivier, Eshkol-Taravella Iris, Mekki Jade, "Imaginaires du temps et discours métropolitains", in La ville du vivant, actes des 24èmes rencontres internationales d'urbanisme 2023, à paraître.
Guez Alain, C comme chronotopie, Paris, éditions BOA, 2022.
Hartog François, Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps, Paris, Seuil, 2003

SESSION 4

L'urbanisme transitoire : modèle de préfiguration ou gestion de la vacance ?

Dans quelles mesures le dispositif d'urbanisme transitoire appliqué aux tiers-lieux préfigure-t-il un urbanisme de transition ?

Céline De Mil, Doctorante, laboratoire EVS (Environnement Ville Société - UMR 5600), Université Lyon 2, Agence Encore Heureux

La reconsidération du temps dans la planification urbaine peut être observée à travers un dispositif expérimenté depuis une décennie sur le territoire français : l'urbanisme transitoire, visant à transformer la ou les fonction(s) d'un bâtiment en préfigurant ses usages *in situ* et sur un temps long, reliant ainsi sa vie passée à ses fonctions futures en invitant ses occupants à s'approprier les lieux. Travaillant à la prise en compte de la maîtrise d'usage dans le processus d'émergence de projets à l'échelle bâtiminaire, ce dispositif vient ainsi directement interroger l'urbanisme traditionnel dans ce qu'il a de planificateur et de descendant.

Nous posons l'hypothèse qu'en France, l'intensification de l'utilisation de ce dispositif peut être corrélée à l'émergence des tiers-lieux, espaces se caractérisant à la fois par leurs usages, mixtes et hybridés et par la communauté qui les constitue, représentant souvent la société civile, en quête de sens et d'action. Par la construction d'un commun dans un lieu défini et collectivement partagé, ces communautés d'acteurs préfigureraient les usages et les collaborations propices à une transition socio-environnementale.

La corrélation sus-citée s'observe par l'intérêt grandissant des collectivités publiques locales pour l'implantation de tiers-lieux sur le territoire, conduisant à modifier les rapports de force classiques entretenus avec les collectifs à l'origine d'initiatives locales et engagées. L'organisation descendante de l'aménagement du territoire, entre une maîtrise d'ouvrage prescriptrice, une maîtrise d'œuvre transformatrice et une maîtrise d'usage utilisatrice y devient obsolète.

Dans le cadre d'une recherche doctorale, nous analysons depuis le début de l'année 2021 "un tiers-lieu recherche" dans le centre ancien de la ville de Rennes, l'Hôtel Pasteur et un "tiers-lieu culturel" dans l'ancien quartier faubourien de la ville du Havre, La Halle aux Poissons. Une étude menée à travers des observations participantes, des entretiens ouverts et semi-directifs et une étude des documents d'archives.

L'un des résultats de cette étude démontre que si l'urbanisme transitoire est un dispositif permettant de reconsidérer le rapport au temps dans la fabrique de la ville, il met aussi en lumière la difficulté pour les collectivités publiques - ici propriétaires du foncier - à accorder une place à la maîtrise d'usage dans l'arène décisionnelle quant à la requalification de fonciers publics : les situations oscillant entre une collectivité trop confortablement installée dans une posture de décideur, étouffant l'émergence d'une voix citoyenne et une politique néolibérale abandonnant totalement un lieu à des collectifs précaires, dès lors obligés de sacrifier leurs idéaux écologiques et démocratiques, afin de garder à flot un projet sans financement.

Cette communication présentera ainsi les conditions de mise en place de dispositifs d'urbanisme transitoire à l'Hôtel Pasteur à Rennes et à la Halle aux Poissons au Havre au prisme des rapports de force entretenus avec les collectivités publiques, interrogeant par là même leur capacité à préfigurer un urbanisme de transition, à l'écoute des mutations socio-environnementales à l'oeuvre.

- BIBLIOGRAPHIE**
- Amphoux, Pascal 2022 "Vers un urbanisme de l'incertitude", Union rationaliste n.222, p. 49-57.
- Nicolas Le Strat, Pascal 2016 Le travail du commun, Éditions du commun.
- Bacqué, Marie-Hélène et Biewener, Carole 2015 L'Empowerment, une pratique émancipatrice ? Hénouville, La Découverte.
- Bacqué, Marie-Hélène et Gauthier, Mario 2011 « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis "A Ladder of Citizen Participation" de S. R. Arnstein », Participations 1 : 36-66.
- Bherer, Laurence 2011 « Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques », Participations 1 : 105-133.
- Bidet, Alexandra et Gayet-Viaud, Carole 2020 « Remettre la démocratie sur ses pieds : une ethnographie de la citoyenneté comme vie commune », Pragma, revue d'étude pragmatistes 3 : 244.
- Blondiaux, Loïc et Fourniau, Jean-Michel 2011 « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », Participations 1 : 8-35.
- Glémain, Pascal et Billaudeau Valérie 2022 "Les tiers-lieux de transition sociétale en région ouest de la France : penser un "transitio-mètre" pour comprendre leurs effets transitionnels au niveau local", Norois, n.264-265, p.169-155.
- Pinard, Juliette et Vivant, Elsa 2017 "La mise en évènement de l'occupation temporaire : quand les lieux artistiques off inspirent les opérateurs in de la production urbaine", Observatoire, n.50 p.29-32.

Les Grands Voisins, préfigurer l'aménagement urbain, expérimenter la complexité

Léa Goudezeune, Architecte, Strasbourg

L'urbanisme transitoire est pensé comme une manière d'occuper les interstices à la fois temporels et spatiaux des projets d'aménagement urbain. Par sa position entre les périodes de vies d'un site, il est le théâtre de rapports de forces entre des acteurs diversifiés. C'est ce qui a été le point de départ de mon mémoire de Master en Ecole Nationale Supérieure d'Architecture, d'une exploration de plus de 18 mois tant sociologique qu'architecturale sur le temporaire, le transitoire, les rapports entre les acteurs et les professions de l'aménagement. Le terrain des Grands Voisins à Paris a nourri et continue de nourrir ma recherche depuis maintenant 3 ans, à travers l'observation de l'occupation, du chantier, et des entretiens avec les acteurs en présence (collectifs, Mairie du 14e arrondissement, aménageur). Il s'agit d'une occupation temporaire, devenue transitoire (ce que je ne manquerai pas d'expliquer), d'une durée de cinq ans, qui prend place sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul dans le 14e arrondissement. Cette occupation transitoire s'avère être d'une grande richesse pour étudier les dynamiques d'institutionnalisation de l'urbanisme transitoire, le rapport aux temps, aux usagers, et les rapports entre des acteurs aux méthodes de travail et au langage différents.

Dans cette recherche, une notion centrale émerge : la préfiguration. La « préfiguration » est d'abord un terme partagé par les acteurs. Il décrit à la fois une méthode de travail et une temporalité dans le projet urbain. C'est le moment, à l'interstice, de tester des usages, des formes, d'expérimenter pour préparer l'après, par un travail collaboratif des acteurs en présence. A Saint-Vincent-de-Paul, collectifs, aménageur et urbaniste ont testé des modes de circulation, les conséquences du mur d'enceinte encerclant le site, et ont mis en valeur certains aménagements et usages. La préfiguration est présentée par les acteurs comme une forme d'idéal symbiotique qui rentabilise les moments de creux dans l'aménagement urbain, en laissant libre cours à l'intervention des collectifs, et pour un projet en adéquation avec des besoins contemporains observés plutôt que projetés, une forme de laboratoire *in-situ* de la ville. Dans ma communication, je montrerai que l'apparition de ces nouvelles missions, de cette mise à profit de l'interstice, fait émerger un nouveau niveau de lecture des rapports entre acteurs et met en exergue la complexité des temporalités de l'aménagement urbain. Si les rapports au temps et entre acteurs évoluent, nombreuses sont les interrogations auxquelles j'apporterai des pistes de réponses à partir du terrain : Comment les collectifs légitiment leur capacité à faire émerger des besoins par l'occupation face à des acteurs institutionnels dont les méthodes de travail sont bien différentes ? Plus largement, que provoque cette expérimentation sur le court-terme ? Comment ancrer le projet urbain dans une contemporanéité mouvante par essence ?

- BIBLIOGRAPHIE**
- ARNSTEIN Sherry R., "A Ladder of Citizen Participation", Journal of the American Planning Association, pp. 24-34, 2019
- FERRERI Mara, "The seductions of temporary urbanism", Ephemera, theory and politics in organization, n°15, pp. 181-191, 2015
- GATTA Federica, (Contre) pouvoirs urbain ? Éléments pour une critique anthropologique de l'urbanisme participatif, Éditions Donner Lieu, p. 40, 2018
- GRAVARI-BARBAS Maria, « La « ville festive » ou construire la ville contemporaine par l'évènement », (The « Festival City » : urban events and contemporary city building), Bulletin de l'Association de géographes français, pp. 279-290, 2009
- MACAIRE Elise, L'architecture à l'épreuve de nouvelles pratiques. Recompositions professionnelles et démocratisation culturelle, Thèse de doctorat en architecture, dir. Jodelle Zetlaoui-Leger, p. 427, 2012
- NEVEU Catherine, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », Participations, De Boeck Supérieur, n°1, pp. 186-209, 2011
- PANERAI Philippe, « Le retour à la ville », Tous Urbains, Presses Universitaires de France, n° 19-20, pp. 48-54, 2017
- VIVANT Elsa, Qu'est-ce que la ville créative ? Presses Universitaires de France, « La Ville en débat », pp. 96, 2009

Rapport d'étonnement sur la journée d'étude TransUrba. L'urbanisme transitoire au service de la transition écologique, économique et sociale

Promotion 51 du Master Urbanisme Durable et Aménagement, Institut d'aménagement des territoires, d'environnement et d'urbanisme de l'Université de Reims (IATEUR), École nationale supérieure d'ingénieurs de Reims (ESIREIMS), Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)

Les étudiant.e.s reviendront sur la journée d'étude « L'urbanisme transitoire au service de la transition écologique, économique et sociale des territoires : retours d'expériences à Reims, Lille, Bordeaux et Lyon » qui s'est tenue le mercredi 13 décembre 2023 à l'Hôtel de Ville de Reims.

Le recours à des projets d'urbanisme transitoire est devenu courant, dans l'objectif d'activer des sites en friches et de construire des projets urbains. Les collectivités territoriales, tout comme les porteurs de projets sont en effet à la recherche de modèles viables permettant de construire des projets d'urbanisme durable, et l'urbanisme transitoire constitue à ce titre un instrument récent qui a rapidement suscité l'attention d'acteurs très diversifiés.

Cette journée d'étude a interrogé la capacité des projets d'urbanisme transitoire à faire face aux enjeux d'un urbanisme de transition. Elle s'est basée sur des expériences menées dans différentes villes, présentant des démarches originales pour répondre à des enjeux écologiques, économiques et sociaux. Elle a visé à produire une expertise partagée entre chercheurs et acteurs de l'aménagement des espaces (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, agences et bureaux d'études en urbanisme et architecture, entreprises privées, associations et collectifs, promoteurs, etc.) à partir de cas concrets d'urbanisme transitoire : pratiques d'occupations temporaires d'espaces vacants, souvent considérées pour leur rôle de valorisation, de préfiguration ou d'aide à la définition de projets à plus long terme. Les initiatives qui ont été présentées sont conduites dans les métropoles de Bordeaux, Lille, Lyon et Reims. L'enjeu a été de mieux cerner la façon dont se déploie l'urbanisme transitoire et ses impacts, ainsi que la manière dont les acteurs des territoires peuvent s'en saisir pour renforcer leur capacité à agir en matière de transition.

Cette journée d'étude s'est inscrite dans le cadre du programme de recherche « TransUrba. L'urbanisme transitoire au service de la transition écologique, économique et sociale (TEES) des territoires » financé par l'ADEME (2022-2024) et coordonné par le laboratoire Habiter (Université de Reims Champagne-Ardenne), avec pour partenaires l'UMR CNRS 5600 EVS (Université de Lyon 3) et le laboratoire TVES (Université de Lille). Ce programme vise à comprendre les enjeux relatifs à la production d'un urbanisme transitoire pensé comme un moyen d'opérer une transition vers d'autres manières de faire et d'habiter la ville, moins prédatrices en ressources, plus conviviales et respectueuses des équilibres économiques et des aspirations citoyennes. Il vise à produire des outils d'aide à la décision pour les politiques publiques en faveur de la TEES des territoires.

SESSION 5

Pérenniser le temporaire ? Adaptations et tensions

De l'urbanisme temporaire à l'immobilier solidaire pérenne. Stratégies des acteurs de l'ESS pour sortir de l'incertitude

Fanny Cottet, Doctorante, UMR 8504 Géographie-cités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Lors de la rencontre francilienne de l'urbanisme transitoire organisée par la région Ile-de-France en octobre 2022, le directeur de Soukmachines interpellait les acteurs de la production urbaine sur la fin imminente du bail précaire de 2 ans de l'Orfèverie accueillant pourtant un grand nombre d'acteurs de l'ESS nécessitant des locaux d'activité peu chers.

L'urbanisme transitoire, lorsqu'il alimente la programmation urbaine (Arab et Miot 2020; 2021), et l'urbanisme temporaire, au sens d'occupation de lieux vacants en attente de projets, est désormais entré dans une phase institutionnalisée avec des stratégies mises en place par les villes (Cottet 2018) et de professionnalisation poussée (Pinard et Morteau 2020). Pour autant, en créant des espaces « hors marché » (Bachir et al. 2018), où tout ou partie du loyer est retirée, cette pratique urbaine a participé au développement de lieux d'activité d'acteurs de l'ESS dont les modèles économiques ne permettent pas de payer un loyer de marché dans les métropoles aux tarifs élevés. L'urbanisme temporaire a ainsi mis en lumière l'absence de solutions immobilières abordables et surtout pérennes ; tout en contribuant à rendre légitime des pratiques de location courtes, cantonnant désormais les acteurs de l'ESS à ces seules solutions immobilières.

Ainsi de nombreux acteurs professionnels de l'urbanisme temporaire modifient leurs discours et actions afin de pérenniser les lieux qu'ils occupent. Cette communication s'ancre dans l'axe 2 et analyse les différentes stratégies de ces acteurs (et plus globalement de l'ESS) afin de pérenniser les lieux d'activité occupés pour non plus « jouer avec l'incertitude » mais plutôt sortir de l'incertitude. Ainsi quelles sont les stratégies de pérennisation mobilisées et les contraintes afférentes aux temps longs de l'urbanisme et de l'immobilier auxquels les acteurs font désormais face ? Cette communication repose sur une observation participante de 3 ans réalisée en thèse Cifre à Plateau Urbain et sur des entretiens complémentaires auprès d'acteurs de l'ESS cherchant à pérenniser leurs locaux dans trois métropoles (Paris, Lyon et Lille).

Différentes stratégies permettent d'accéder au « long terme » : des stratégies individuelles pour intégrer le marché immobilier classique ; des stratégies collectives de pérennisation par des formes de propriété collective (ou maîtrise foncière collective) ; des stratégies de transformation des acteurs du temporaire en professionnels de l'immobilier. Enfin, l'ensemble de ces stratégies se confrontent à la réalité des marchés immobiliers et des projets urbains : entre montée en compétences, recherche de financements, fin des anciennes dérogations réglementaires, contractualisation à long terme ou encore gestion des incertitudes à des échelles de temps très longues, celles du cycle d'un bâtiment.

BIBLIOGRAPHIE Arab, Nadia, et Yoan Miot. 2020. « Réoccuper l'immobilier vacant: enjeux territoriaux et problèmes opérationnels ». In , 373-377. Paris Aubervilliers. ———. 2021. La ville inoccupée: enjeux et défis des espaces urbains vacants. Paris: Presses des Ponts.

Bachir, Lisa, Sonia Dinh, Marion Dreuil, Camille Krier, et Elvia Theron. 2018. « L'urbanisme temporaire : comment évaluer son impact ? Définitions, acteurs, outils et enjeux. » Atelier Professionnel Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Plateau Urbain.

Cottet, Fanny. 2018. « Appels à projets urbains innovants : l'introduction des logiques de marché dans l'urbanisme temporaire ? » Mémoire de Master 2. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Pinard, Juliette, et Hélène Morteau. 2020. « Professionnels de l'occupation temporaire, nouveaux acteurs de la fabrique de la ville ? Du renouvellement des méthodes en urbanisme à l'émergence de nouveaux métiers ». RIURBA, juin.

L'ancrage territorial du temporaire: un horizon impossible. Réflexions à partir d'études de cas dans la métropole lyonnaise

Thomas Zanetti, Maître de conférences, laboratoire EVS (Environnement Ville Société - UMR 5600), Université Lyon 3
Baptiste Colin, Enseignant-chercheur, laboratoire EVS (Environnement Ville Société - UMR 5600), Université Lyon 3

Depuis 2019, la Métropole de Lyon poursuit l'ambition de déployer ce qu'elle dénomme alors occupation temporaire. Au cours des années suivantes, cette ambition va structurer ce qui est aujourd'hui présenté comme une véritable politique publique d'urbanisme transitoire. Cette dernière vise notamment l'occupation de lieux inexploités pour y accueillir temporairement des projets au service du territoire et de son développement. Dans cette logique, la collectivité exprime aujourd'hui une attente forte en matière d'ancrage de projets pourtant inscrits dans une temporalité réduite.

Cet objectif interroge quant à l'ancrage territorial réel des projets qui relèvent de cette stratégie de la Métropole. En effet, un tel ancrage devrait pouvoir s'observer à l'échelle :

- du temps : durée du projet ;
- de l'espace : appropriation du site, investissement du lieu et de son environnement ;
- des acteurs : construction d'un collectif, mise en place de logiques de gouvernance, dynamiques d'installation et d'autonomisation ;
- des activités : développement d'une offre diverse et adaptée (économique, sociale, culturelle, événementielle, etc.), certaine autorégulation et logiques gestionnaires entrepreneuriales efficaces ;
- du récit : production d'un discours autour du projet, élaboration d'une identité et d'une stratégie communes ;
- de la réception de l'occupation par différents publics (participation, fréquentation, adhésion) ;
- du cadre opérationnel et réglementaire, plus ou moins favorable.

Or, ces données sont rarement réunies lorsque les conditions d'occupation d'un site s'inscrivent dans un cadre temporaire/transitoire. Comment dès lors s'ancrer dans l'espace et dans le temps tout en étant contraint à une occupation limitée dans la durée ? L'injonction à l'ancrage territorial de ces projets ne masque-t-elle pas un objectif de rentabilisation et de productivité d'une temporalité courte ?

A partir de différents cas d'étude de sites d'occupation temporaire/transitoire choisis sur le territoire de la Métropole de Lyon en fonction des disparités qu'ils présentent en termes d'ancrage territorial, cette communication discutera la contradiction hypothétique entre ancrage territorial et occupation temporaire. Le premier projet abordé montre que l'ancrage territorial est plus facilement atteignable dans un cadre de préfiguration qui fait de l'occupation temporaire initiale une étape d'un projet à long terme. Le second, quant à lui, illustre comment la restriction de l'occupation à un temps court empêche le déploiement d'un ancrage territorial. Enfin, un troisième cas traduit la façon dont l'ancrage territorial fait précisément l'objet d'un conflit entre des dynamiques militantes et les politiques publiques d'aménagement, et devient ainsi un enjeu instrumentalisé par les acteurs impliqués pour orienter la conduite du projet.

SESSION 6

Constitution et circulations des savoirs sur le temps

Diffuser un nouveau rapport au temps ? Les passeurs de l'urbanisme temporaire à Montréal

Sandra Breux, Professeure, Directrice du Laboratoire sur les élections locales (LABEL), Centre Urbanisation Culture Société, Québec
Antoine Fleury, Chargé de recherches, UMR 8504 Géographie-cités, CNRS

En Europe et en Amérique du Nord, les aménagements temporaires d'espaces publics sont désormais courants et renvoient à des objectifs variés. Alternativement désignés comme transitoires, éphémères ou tactiques, souvent apparentés au *placemaking*, ces types d'intervention ont fait l'objet de nombreuses critiques et d'analyses réflexives sur leurs formes, leurs qualités, les publics visés, leur institutionnalisation et les valeurs qui les sous-tendent (Stevens et al., 2021). Toutefois, rares sont les études qui se penchent sur la façon dont circulent les savoirs et les pratiques dans le domaine de l'urbanisme temporaire, notamment quand il concerne les espaces publics (Douay et Prévot, 2016), et ce, alors même que cette circulation est largement documentée en urbanisme (McCann, 2011 ; Castrillo Romón, Fernández Águeda et Vaz, 2023). De même, si certains travaux focalisent leur attention sur les acteurs qui permettent la mobilité de ces savoirs et pratiques, notamment en référant à la notion de passeur (Jobard et al., 2020), il n'existe pas – à notre connaissance – d'analyses de ces acteurs dans le domaine plus spécifique de l'urbanisme temporaire.

Dans ce contexte, l'objectif de notre propos est d'identifier les acteurs qui permettent cette circulation de savoirs et de caractériser leurs pratiques : Qui sont ces acteurs ? Quels modèles transmettent-ils et quelles manières ? Quel rapport au temps et quelles pratiques promeuvent-ils ? Pour répondre à ces questions, nous reviendrons rapidement sur les écrits entourant la circulation des savoirs en urbanisme et la notion de passeur pour saisir l'ensemble de ces déclinaisons. Puis, la réalisation d'entretiens menés avec des personnes ayant participé à des projets emblématiques à Montréal – où l'urbanisme temporaire s'est beaucoup développé dans les années 2010, tout particulièrement dans les espaces publics (Lefebvre et al., 2020 ; Travers, 2020) –, nous permettra de mettre en évidence deux caractéristiques principales.

D'une part, trois types d'acteurs sont impliqués dans les actions temporaires sur l'espace public : la ville (et ses arrondissements), les OBNL (organismes sans but lucratif) et les agences privées d'architecture, de paysage ou de design. Si les individus qui sont au cœur de ces organisations ont des profils relativement classiques ou du moins « attendus », le modèle auquel ils se réfèrent majoritairement est un programme spécifique de la ville : le programme d'implantation des rues piétonnes et partagées. Lancé en 2015, ce dernier fait de la ville un « passeur-entrepreneur » (Bergeron et al., 2013) du recours au temporaire dans la fabrique des espaces publics, à travers des normes institutionnelles diffusées à différentes échelles : à l'échelle infra locale tout d'abord, dans la mesure où son but est de transmettre une expertise aux arrondissements et aux deux autres types d'acteurs. Ceux-ci vont alors devenir – pour un temps du moins et avec des succès variables – des « passeurs traducteurs » (Callon, 1986), en ce qu'ils adaptent les pratiques à leurs contextes spécifiques, en s'appuyant sur des visions de la fabrique des espaces publics plus ou moins innovantes. Puis à l'échelle internationale, ce rôle de « passeur-entrepreneur » s'exprime par la diffusion de guides et de modèles montréalais.

D'autre part, les manières de recourir au temporaire, ont, sans surprise, évolué dans le temps. Il semble y avoir un avant et un après pandémie qui a bouleversé l'écosystème des acteurs et leurs pratiques, avec en particulier la multiplication des piétonisations saisonnières encouragée par la Ville de Montréal. Aux expérimentations menées dans l'urgence a succédé une réaffirmation de contraintes multiples (administratives, techniques...). Aujourd'hui, les acteurs interviewés revendiquent majoritairement le recours au « transitoire » et rejettent l'idée d'une action qui irait à l'encontre d'une durabilité des projets. Toutefois, en amenant une forme de « mise en marché » de ce type d'intervention sur l'espace public, la Ville de Montréal contraint l'innovation et les temporalités des projets. Certains acteurs parmi les OBNL et les agences privées choisissent alors de s'adapter et de résister à ces contraintes en développant leurs spécificités (en devenant des « traducteurs » pragmatiques), tandis que d'autres quittent l'aventure pour revenir vers les valeurs plus en phase avec leur développement initial. De façon plus générale, notre enquête montre que, dans le domaine de l'urbanisme temporaire montréalais, le « temps » est conçu comme un outil, qui ne permet pas encore de nourrir une réflexion plus large sur la fabrique urbaine.

- BIBLIOGRAPHIE** Bergeron, Henri, Patrick Castel, et Étienne Nouguez. 2013. « Éléments pour une sociologie de l'entrepreneur-frontière : Genèse et diffusion d'un programme de prévention de l'obésité ». *Revue française de sociologie* Vol. 54 (2): 263-302. <https://doi.org/10.3917/rfs.542.0263>.
- Callon, Michel. 1986. « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc ». *L'Année sociologique*, 36, 169-208.
- Gastrillo Romón, María, Beatriz Fernández Águeda, et Céline Vaz. 2023. « Éditorial. Productions et appropriations locales de l'urbanisme globalisé », *Espaces et sociétés*, 189 (2) : 9-21.
- Douay, Nicolas, et Maryvonne Prévot. 2016. « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? Le cas de l'urbanisme tactique et de sa réception à Paris ». *EchoGéo*, 36 (juin). <https://doi.org/10.4000/echogeo.14617>.
- Jobard, Fabien, Jérémy Geeraert, Bénédicte Laumond, Irina Mützelburg, et Ulrike Zeigermann. 2020. « Sociologie politique des passeurs : Acteurs dans la circulation des savoirs, des normes et des politiques publiques ». *Revue française de science politique*, 70 (5): 557. <https://doi.org/10.3917/rfsp.705.0557>.
- Lefebvre, Sylvain, Diaz, Jérémy, et Jean-Marc Adjizian. 2020. « Faire le point sur l'urbanisme tactique : entre innovations et dérivés dans la fabrique de la ville ». *Revue Organisations & territoires*, 29 (2) :15-23. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n2.1147>
- McCann Eugene. 2011. « Urban policy mobilities and global circuits of knowledge. Toward a research agenda ». *Annals of the Association of American Geographers*, 101 (1): 107-130.
- Stevens, Quentin, Fauster Awepuga, et Kim Dovey. 2021. « Temporary and Tactical Urbanism in Australia: Perspectives from Practice ». *Urban Policy and Research*, 39 (3): 262-75. <https://doi.org/10.1080/08111146.2021.1963225>.
- Travers, Kathryn. 2020. « The potential of community-led placemaking to create gender-inclusive public spaces in Montreal. A case study of the Village au Pied-du-Courant ». Mémoire de maîtrise, Montréal: INRS.

Ce que les guides nous disent de la diffusion de l'urbanisme temporaire, tactique, transitoire

Antoine Fleury, Chargé de recherches, UMR 8504 Géographie-cités, CNRS

Sandra Mallet, Professeure des universités, laboratoire Habiter, Université de Reims Champagne-Ardenne

Les quinze dernières années correspondent à un moment important de développement des actions temporaires en urbanisme. Ce développement s'est appuyé sur des scènes de diffusion des connaissances très nombreuses et diversifiées, faisant l'objet de numéros et d'articles de périodiques, de guides, de journées d'études et de rencontres, de posts sur des réseaux sociaux numériques, de festivals ou encore de formations, « destinées à discuter, commenter, évaluer, bref, à alimenter des savoirs de l'action » (Cadiou, 2016, p.28).

Cette communication, qui s'inscrit dans l'axe « Circulation des savoirs sur le temps » du programme UrbaTime -. Les temps de l'urbanisme durable (2018-2024), s'intéresse aux guides sur l'urbanisme temporaire, transitoire et tactique parus en France et dans le monde francophone. Ces guides ont en effet été particulièrement nombreux à avoir été rédigés, constituant une scène privilégiée de la circulation des savoirs sur ces sujets.

Alors que l'élaboration de guide est très courante dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement, les recherches sur cet objet sont rares, laissant ouvertes les questions relatives à la manière dont ils sont élaborés, à leur diffusion et à leur réception, et à leur rôle dans la production urbaine. Décrivant des phénomènes, fournissant des définitions, se basant sur des exemples, des références et des « bonnes pratiques », les guides fournissent pourtant de précieuses indications sur les jeux de circulation des savoirs et d'orientation de l'action.

Les guides sur l'urbanisme temporaire, transitoire ou tactique constituent ainsi un matériau particulièrement riche pour saisir la manière dont se sont affirmées de nouvelles conceptions urbanistiques qui, au-delà de leur variété, tendent à proposer un renouvellement des manières d'agir avec le temps. De quelles manières les guides sur l'urbanisme temporaire tentent-ils d'orienter les pratiques ? Dans quelle mesure participent-ils alors à la production et à la circulation de savoirs sur le temps ?

Pour répondre à ces questions, le programme UrbaTime s'est intéressé à la fois au processus de construction et de diffusion des guides et aux éléments qui sont diffusés. L'étude s'est appuyée, d'une part, sur la constitution d'un corpus de guides rédigés en français, parus entre 2010 et 2023. 19 d'entre eux ont fait l'objet d'une lecture plus approfondie, élaborés dans des territoires étudiés dans le cadre du programme (Bordeaux, Lille, Lyon et Montréal), ou parce que nous les jugeons remarquables par leur précocité ou par l'importance de leur réception. D'autre part, des entretiens avec des auteurs de guides ont été menés pour mieux cerner les modalités de leur production.

L'analyse montre que les guides, loin de se réduire à des documents purement techniques et normatifs, participent d'une conversation visant le développement de l'urbanisme temporaire et son intégration dans les politiques publiques locales, fondée sur trois éléments principaux. Tout d'abord, ces publications, malgré des différences importantes dans les processus d'élaboration, les objectifs ou les formats, ont en commun de se situer dans une fabrique urbaine non stabilisée, qu'ils cherchent à mieux comprendre tout en proposant aux différents acteurs des clés pour mieux s'en saisir. L'étude montre ensuite que le rôle majeur des références mobilisées se construit à travers des jeux d'échelles territoriales, dans lesquels l'échelle métropolitaine, souvent passée sous silence dans l'analyse

- BIBLIOGRAPHIE** Akrich, M., & Boullier, D. (1996). Le mode d'emploi : genèse, forme et usage. In Chevallier, D. (Ed.), *Savoir faire et pouvoir transmettre : Transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Arab, N. (2007). À quoi sert l'expérience des autres: « Bonnes pratiques » et innovation dans l'aménagement urbain. *Espaces et sociétés*, 131, 33-47.
- Bourdin, A.; Idt, J. (2016). Introduction. Bourdin, A.; Idt, J. *L'urbanisme des modèles : références, benchmarking et bonnes pratiques*, Éditions de l'Aube, pp.9-21, 2016, Bibliothèque des territoires.
- Cadiou, S (2016), *La circulation des savoirs de l'action urbanistique*. Bourdin, A.; Idt, J. *L'urbanisme des modèles : références, benchmarking et bonnes pratiques*, Éditions de l'Aube, pp.23-51, 2016, Bibliothèque des territoires.
- Castriello Romón, M., Fernández Águeda, B. & Vaz, C. (2023). Éditorial. Productions et appropriations locales de l'urbanisme globalisé. *Espaces et sociétés*, 189, 9-21.
- Devisme, L., Dumont, M. & Roy, É. (2007). Le jeu des « bonnes pratiques » dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale. *Espaces et sociétés*, 131, 15-31.

Les ateliers internationaux d'urbanisme. Le temps change-t-il quelque chose à l'affaire ?

Jean-Michel Roux, Professeur des universités, laboratoire Passages, (UMR 5319), Institut d'Aménagement, de Tourisme & d'Urbanisme de l'Université Bordeaux Montaigne

Cette proposition de communication aborde la question du temps en urbanisme à travers le prisme de l'enseignement, en observant un sous-type d'atelier pédagogique d'urbanisme : l'atelier d'urbanisme international ou *study abroad*. Cette forme de pédagogie a presque trente ans et certains instituts français en ont mené plusieurs dizaines (École d'Urbanisme de Paris, Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de Grenoble ou Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille) permettant un recul sur le temps long. Les ateliers d'urbanisme internationaux développent une culture et des approches spécifiques (relations horizontales entre les partenaires, échange de compétences et coopération plus que l'obtention de résultats dessinés, importance de rendre compte du travail aux populations locales, etc.).

Ces ateliers divergent cependant entre eux sur la question des temporalités : 1/ atelier de courte durée versus atelier au long cours & 2/ atelier à usage unique versus série d'ateliers. Pourquoi les enseignants font-ils tel ou tel choix ? Le temps changerait-il donc quelque chose à l'affaire ? Qu'apportent l'atelier court et l'atelier long en termes de formation ? La fidélité au terrain et aux acteurs et le temps long engendrent-elles un changement de pratiques d'enseignement ? La sérialité des ateliers transforme-telle la pédagogie et les postures enseignantes ?

La communication se propose de répondre à ces questions à partir d'un corpus de 80 ateliers internationaux réalisés à l'IUGA, entre 1999 et 2019, pour lesquels les livrables et documents techniques ont été retrouvés et sur lesquels une trentaine d'entretiens avec les acteurs des ateliers a été menée (étudiant-es, enseignant-es, partenaires et commanditaires).

L'atelier international de courte durée (workshop intensif) est une manière d'enseigner par le choc, de développer des réflexes conditionnés alors que les ateliers de longue durée sont apocalyptiques. Les retours d'expérience, d'étudiants et de partenaires conduisent, année après année, à des changements progressifs mais profonds dans les méthodes d'enseignement. Ils permettent à chacun de sortir d'une approche modèle et recette de l'urbanisme, et les étudiants jouent un rôle décisif dans leur réussite.

- BIBLIOGRAPHIE** Abramson, D.B. (2005) 'The "Studio Abroad" as a Mode of Transcultural Engagement in Urban Planning Education: A Reflection on Ten Years of Sino-Canadian Collaboration', *Journal of Planning Education and Research*, 25(1), pp. 89–102. Available at: <https://doi.org/10.1177/0739456X04271475>.
- Bastin, A. and Scherrer, F. (2019) 'Note de recherche – La pédagogie de l'atelier en urbanisme : une revue de la littérature scientifique internationale', RIURBA [Preprint]. Available at: <http://www.riurba.review/Revue/note-de-recherche-la-pedagogie-de-latelier-en-urbanisme-une-revue-de-la-litterature-scientifique-internationale/> (Accessed: 23 February 2023).
- Bensahel, L., Roux, J.-M. and Zepf, M. (2014) *Révéler, projeter, partager le territoire: l'étudiant acteur de sa formation*. Meylan, France: Éditions Campus ouvert.
- El Asri, O., Cherkaoui, H. and Matteudi, E. (2021) 'L'atelier international d'urbanisme : une nouvelle manière d'interroger la formation et la profession ?', RIURBA, (12), p. 15.
- Jones, P. (2019) 'The Case for Inclusion of International Planning Studios in Contemporary Urban Planning Pedagogy', *Sustainability*, 11(15), p. 4174. Available at: <https://doi.org/10.3390/su11154174>.
- Macedo, J. (2017) 'Studios Abroad: A Challenge in Innovative Pedagogy', *Frontiers: The Interdisciplinary Journal of Study Abroad*, 29(2), pp. 63–78. Available at: <https://doi.org/10.36366/frontiers.v29i2.393>.
- Roux, J.-M. (2021b) 'International Cooperation in Planning Studio as a Pedagogical Approach: Experiences from Grenoble & Sfax', *Transactions of the Association of European Schools of Planning*, 5(2), pp. 131–147. Available at: <https://doi.org/10.24306/TrAESOP.2021.02.004>.
- Roux, J.-M. (2022) *Les ateliers internationaux d'urbanisme, prisme et creuset d'une discipline. Grenoble 1969-2019, Spécialité Aménagement, urbanisme et dynamique des espaces*. Thèse présentée pour l'obtention du diplôme national d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR). Sorbonne Université.

BIOGRAPHIES

François BOST

François Bost est Professeur de géographie économique et industrielle à l'université de Reims Champagne-Ardenne. Il dirige le laboratoire Habiter depuis 2018. Il est spécialiste des questions industrielles et de leurs mutations.

Sandra BREUX

Spécialiste des questions de démocratie et de représentations du territoire, Sandra Breux est professeure de géographie. Elle occupe les fonctions de directrice scientifique du réseau Villes Régions Monde depuis 2018 et est responsable du Laboratoire sur les élections locales (LABEL) au sein de l'INRS, à Montréal.

Paul CITRON

Paul Citron, est docteur en aménagement. Co-initiateur de la coopérative d'urbanisme transitoire Plateau urbain (dont il assure aujourd'hui la présidence du conseil de surveillance), il est Président de Surface + Utile, une association qui se donne pour objectif de promouvoir les espaces économiques de la transition. Il s'intéresse aux modèles économiques de production d'une ville adaptée aux enjeux des transitions. Il enseigne également à l'École d'Urbanisme de Paris.

Baptiste COLIN

Docteur en histoire contemporaine et sociologue de formation, Baptiste Colin enseigne à l'Institut d'urbanisme de Lyon. Ses recherches portent notamment sur les mouvements squatteurs et l'analyse de l'histoire urbaine (et des politiques urbaines) à travers les acteurs non-institutionnels.

Fanny COTTET

Fanny Cottet prépare une thèse sur les modèles immobiliers alternatifs aux logiques de marché au sein du laboratoire Géographie-cités du CNRS. Présidente de l'association Quartiers Ludiques qui promeut l'utilisation des outils ludiques tels le jeu ou la vidéo dans les dispositifs de concertation et de fabrication de la ville, elle est par ailleurs lauréate des bourses Palladio.

Maïlys CRÉACH

Maïlys Créach est Doctorante au sein du laboratoire Géoarchitecture et rattachée à l'Université de Bretagne occidentale.

Céline DE MIL

Céline De Mil prépare une thèse de doctorat en contrat CIFRE avec l'agence d'architecture Encore Heureux, autour des espaces-temps vivants de l'alternative urbaine.

Alix DU RÉAU DE LA GAIGNONNIÈRE

Architecte diplômé d'Etat, Alix Sportich du Réau de La Gaignonnière a travaillé plusieurs années dans les secteurs public et privé. Il s'intéresse à l'évolution des pratiques d'aménagement des petites villes, à la gestion du patrimoine urbain et aux différents impacts de la décroissance urbaine. Il enseigne à l'ENS.

Benoît DUGUA

Benoît Dugua est Maître de conférences en aménagement et urbanisme à l'URCA. Inscrites dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme, ses recherches portent sur l'analyse des processus de production de l'urbain dans une perspective de transition écologique.

Marc DUMONT

Professeur des Universités en Urbanisme et Aménagement de l'Espace à l'Université Lille 1, ses domaines de recherche portent sur les politiques d'urbanisme (expérimentations, espace public, mobilité, sécurité, renouvellement urbain) et les dynamiques des périphéries urbaines (périurbain, suburbain, rural...).

Iris ESHKOL-TARAVELLA

Professeure de Sciences du langage à l'Université Paris Nanterre, Iris Eshkol-Taravella mène des recherches portant sur la constitution, le traitement et l'analyse des corpus avec les outils informatiques. Ses travaux s'inscrivent dans les trois domaines : Traitement Automatique des Langues (TAL), linguistique de corpus et humanités numériques où elle met à profit ses connaissances linguistiques pour améliorer des solutions informatiques, notamment dans les contextes urbains.

Guillaume ÉTHIER

Guillaume Éthier est sociologue et professeur en théories de la ville à l'UQAM. Ses travaux récents s'intéressent à l'avenir de nos milieux urbains et aux mutations de l'urbanité à l'ère numérique.

Antoine FLEURY

Chercheur au CNRS en études urbaines, Antoine Fleury est spécialiste des questions d'espaces publics, du petit commerce et plus largement du changement urbain.

Philippe GENESTIER

Enseignant-chercheur à l'ENTPE, les travaux de Philippe Genestier portent sur l'urbanisme et l'aménagement territorial, abordés d'un point de vue généalogique et critique. Il s'agit notamment d'interroger les conditions social-historiques qui ont fait naître et se diffuser l'aménagement urbain comme pratique délibérée et institutionnalisée.

Léa GOUDENEUZE

Léa Goudezeune est collaboratrice au sein du bureau d'architecture Dratler-Duthoit et a mené une longue enquête d'observation sur le projet urbain de l'ancien hôpital de Saint-Vincent-de-Paul.

Annette GROUX

Annette Groux est Professeure des universités en aménagement de l'espace et urbanisme. Ex ingénieur en chef des collectivités territoriales, elle a assumé, pendant 20 ans, plusieurs postes techniques opérationnels et des fonctions de direction au sein des collectivités. Ses thématiques de recherche s'orientent plus généralement vers les questions de productions urbaines, de la planification à la mise en œuvre opérationnelle.

Alain GUEZ

Professeur à l'ENSA Paris-Malaquais, architecte et urbaniste, Alain Guez travaille sur les formes tangibles du temps et l'expérience qu'en propose des situations, des artefacts ou encore des projets. Ses recherches sont à la fois conceptuelles et concrètes. Il construit son approche chronotopique à travers des explorations et des collaborations avec des chercheurs de plusieurs disciplines et territoires.

François HARTOG

François Hartog est historien, Directeur d'études à l'EHESS. Il a consacré 4 ouvrages aux rapports des civilisations au temps, autour de la notion de « régimes d'historicité ».

Claudine JACQUENOD-DESFORGES

Chargée d'études documentaires à l'ENTPE, Claudine Jacquenod-Desforges mène des travaux de recherches intégrant dans l'analyse de politiques urbaines la dimension du récit et du discours.

Solal LAMBERT AOUIZERAT

Solal Lambert-Aouizerat prépare actuellement une thèse de doctorat sur les « petites mains de la fabrique de la ville », à partir de l'analyse des instructions d'autorisation d'urbanisme. Il est rattaché à l'équipe CRENAU (Nantes) du laboratoire Ambiances, Architectures, Urbanités.

Armelle LE MOUËLLIC

Docteure en architecture, Armelle Le Mouëllic est spécialiste du projet architectural et urbain au Japon. Elle exerce au sein de l'agence TVK comme Directrice communication et stratégies.

David MALAUD

Architecte de formation, David Malaud est le responsable du pôle recherche de l'agence TVK. Dans ses travaux, il propose de théoriser les processus créatifs architecturaux à partir des concepts de créativité, de jeu et d'autres dimensions imaginaires.

Sandra MALLET

Géographe et urbaniste, Sandra Mallet est Professeure des Universités à l'Université de Reims Champagne-Ardenne et directrice-adjointe du laboratoire Habiter. Ses recherches interrogent le temps dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement des territoires et des politiques urbaines, questionnant tout autant l'évolution des rythmes urbains que celle des instruments renouvelant le rapport au temps de l'action territoriale.

Laure MICHAUD

Laure Michaud, diplômée en urbanisme et aménagement, est doctorante au sein du laboratoire Habiter de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Sa thèse porte sur la constitution et circulation des savoirs sur les tiers-lieux au sein d'une fabrique territoriale en transition.

Promotion 51 du Master Urbanisme Durable et Aménagement

Etudiant.e.s en master 2 de l'Institut d'aménagement des territoires, d'environnement et d'urbanisme de l'Université de Reims (IATEUR), École nationale supérieure d'ingénieurs de Reims (ESIREIMS), Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA).

Olivier RATOUIS

Philosophe de formation, docteur en histoire et civilisations, les recherches d'Olivier Ratouis visent à comprendre les processus de production urbaine et territoriale, selon une approche située à la croisée de différentes orientations intégrant l'analyse des dispositifs de production du territoire, l'histoire et la sémantique urbaine.

Samuel RIPOLL

Ingénieur issu de l'ENTPE et docteur en science politique, Samuel Ripoll exerce aujourd'hui en tant qu'inspecteur de l'environnement et du développement durable tout en maintenant une activité de recherche au sein du laboratoire Mesopolhis. Ses travaux portent notamment sur la circulation des modèles urbains à l'échelle méditerranéenne et internationale.

Jean-Michel ROUX

Professeur des universités en urbanisme et aménagement à l'Institut d'Aménagement, de Tourisme & d'Urbanisme de l'Université Bordeaux Montaigne, et rattaché au laboratoire Passages, Jean-Michel Roux a mené de récents travaux de recherches autour des ateliers internationaux d'urbanisme.

Dominique ROYOUX

Professeur de géographie à l'Université de Poitiers, Dominique Royoux est directeur du laboratoire Ruralités depuis 2014. Ses recherches portent sur le rapport à l'espace de l'action publique locale en France, les formes nouvelles de relations urbain-rural et l'association des notions de temps, temporalités et territoires.

Rémi SIMON

Ingénieur et architecte de formation, Rémi Simon prépare actuellement une thèse de doctorat au CNAM, portant sur les articulations, les formes et les représentations des microsociétés.

Anthony XIMENEZ

Anthony Ximenez a soutenu sa thèse de doctorat en 2023. Il a auparavant exercé en tant qu'urbaniste. Ses travaux proposent précisément un retour réflexif sur la pratique professionnelle, et particulièrement dans le champ du projet.

Thomas ZANETTI

Thomas Zanetti est Maître de conférences en urbanisme et aménagement à l'Université Lyon 3. Il s'intéresse aux usages politiques et sociaux de la mémoire et du patrimoine dans le renouvellement des anciens sites industriels et à la temporalité des projets urbains.

Marcus ZEPF

Professeur et co-directeur de l'École d'urbanisme de Paris (jusqu'en septembre 2023), Marcus Zepf co-dirige aujourd'hui le programme de recherche E-City autour des enjeux de santé publique à l'échelle urbaine. Ses recherches portent sur le projet urbain et la prise en compte de l'incertitude, la qualité socio-spatiale des espaces publics et des espaces verts, la synergie entre patrimonialisation et renouvellement urbain ainsi que sur les dynamiques de métropolisation et de la planification territoriale.

Charlotte ZUCKMEYER

Charlotte Zuckmeyer est responsable du pôle concertation & projets de territoire (maîtrise d'usage et activation) au sein de l'agence SCOPIC - territoires d'expression.

COMITÉS

Comité scientifique

- Sandra Breux, professeure, INRS-UCS, Montréal
- Paul Citron, fondateur de l'association Surface+Utile, professeur associé à l'École d'Urbanisme de Paris
- Benoît Dugua, maître de conférences, Université de Reims Champagne-Ardenne, EA Habiter
- Marc Dumont, professeur des universités, Université de Lille, UMR TVES
- Guillaume Éthier, professeur, Université du Québec à Montréal, département d'études urbaines et touristique
- Antoine Fleury, chargé de recherche CNRS, UMR Géographie-cités, Paris
- Annette Groux, professeure des universités, Université de Lille, UMR TVES
- David Malaud, directeur de recherche, TVK, Paris
- Sandra Mallet, professeure des universités, Université de Reims Champagne-Ardenne, EA Habiter
- Laurent Matthey, professeur, Université de Genève, Institut de la gouvernance de l'environnement et du développement territorial
- Laure Michaud, doctorante, Université de Reims Champagne-Ardenne, EA Habiter
- Élisabeth Peyroux, chargée de recherche CNRS, UMR PRODIG, Paris
- Sébastien Piantoni, ingénieur d'études, Université de Reims Champagne-Ardenne, EA Habiter
- Michel Rochefort, professeur, Université du Québec à Montréal, département d'études urbaines et touristique
- Dominique Royoux, professeur émérite, Université de Poitiers, laboratoire RURALITES
- Thomas Zanetti, maître de conférences, Université Lyon III, UMR EVS
- Marcus Zepf, professeur des universités, Université Paris Est Créteil, laboratoire Lab'Urba

Comité d'organisation

- Sandra Breux, professeure, INRS-UCS, Montréal
- Baptiste Colin, enseignant-chercheur, UMR EVS
- Benoît Dugua, maître de conférences, Université de Reims Champagne-Ardenne, EA Habiter
- Marc Dumont, professeur des universités, Université de Lille, UMR TVES
- Antoine Fleury, chargé de recherche CNRS, UMR Géographie-cités, Paris
- Annette Groux, professeure des universités, Université de Lille, UMR TVES
- Sandra Mallet, professeure des universités, Université de Reims Champagne-Ardenne, EA Habiter
- Laure Michaud, doctorante, Université de Reims Champagne-Ardenne, EA Habiter
- Sébastien Piantoni, ingénieur d'études, Université de Reims Champagne-Ardenne, EA Habiter
- Thomas Zanetti, maître de conférences, Université Lyon III, UMR EVS



NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes, filling most of the page.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.





PROGRAMME DÉTAILLÉ ET INFORMATIONS

En scannant le QR code

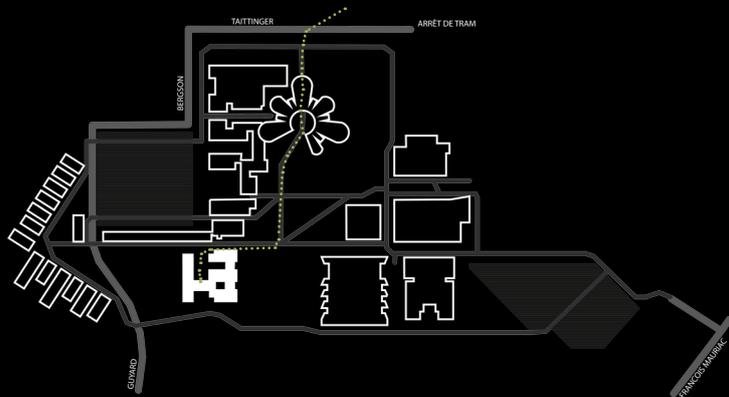
OU SUR

colloque-urbatime.sciencesconf.org



Modalités de restauration pour les participant.e.s :

*Boulangerie et services de restauration rapide au niveau de l'arrêt de tram «Campus Croix-Rouge», à l'entrée de l'Université de Reims Champagne-Ardenne
Restaurant Universitaire - RU - cafétéria et restaurant*



Localisation :

Amphithéâtre Recherche
Bâtiment 13, Maison des Sciences Humaines et
Sociales | Campus Croix-Rouge, Université de Reims
Champagne-Ardenne, 57 rue Pierre Taittinger,
51100 REIMS

Pour s'y rendre en transports en commun :

Arrêt de tramway et bus « Campus Croix-Rouge »
Tramway A et B
Bus 11 et 13

MERCREDI 3 AVRIL

- 8h30 | Accueil café
- 9h00 | Ouverture du colloque
- 9h30 | Conférence inaugurale
- 10h45 | Pause café
- 11h00 | Session 1. Penser et concevoir le rapport au temps en urbanisme
- 12h30 | Pause déjeuner
- 14h00 | Session 2. Le temps, entre contrainte et instrument pour les politiques urbaines
- 16h00 | Pause café
- 16h15 | Session 3. Régimes de temporalités et d'historicités
- 17h45 | Fin de la première journée

JEUDI 4 AVRIL

- 8h30 | Accueil café
- 9h00 | Session 4. L'urbanisme transitoire : modèle de préfiguration ou gestion de la vacance ?
- 10h45 | Pause café
- 11h00 | Session 5. Pérenniser le temporaire ? Adaptations et tensions
- 12h30 | Pause déjeuner
- 14h00 | Table-ronde. Le temps en urbanisme : vues de praticiens
- 15h30 | Pause café
- 15h45 | Session 6. Constitution et circulations des savoirs sur le temps
- 17h15 | Synthèse et débat
- 17h45 | Fin du colloque

Contact : colloque-urbatime@univ-reims.fr